

PLAN DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNE DE LIMBÉ



Avril 2010



MAIRIE DE LIMBÉ

TABLE DES MATIÈRES

Liste des sigles et abréviations.....	iv
Avant-propos	v
1. Introduction.....	1
2. Méthodologie	2
2.1 Nature et description de la méthode.....	2
2.2 Déroulement du processus de planification	3
3. Grandes lignes du diagnostic.....	5
4. Problématique de développement de la commune de Limbé.....	18
4.1 Définition des concepts	18
4.2 Orientations nationales	18
4.3 Orientations régionales.....	19
4.4 Vision du développement de la commune de Limbé	19
4.5 Cohérence entre vision communale et orientation nationale	19
4.6 Orientations stratégiques du plan de développement communal de Limbé.....	20
4.6.1 Pistes de solutions par axes d'orientation	21
4.7 Logique de développement de la commune	27
4.7.1 Objectifs spécifiques	27
4.7.2 Cadre logique du développement de la commune Limbé.....	28
4.7.3 Classification des actions par ordre de préférence	37
4.7.4 Plan pluriannuel d'investissement	38
4.7.5 Stratégie de financement du PDC	48
5. Dispositif de mise en œuvre du plan de développement.....	49
5.1 Mesures de suivi et d'évaluation	49
5.1.1 Le suivi participatif des actions.....	50
5.1.2 L'évaluation participative des actions	50
6. Conclusion	52
Bibliographie.....	53
Annexe 1 - Tendances majeures du diagnostic participatif	56
Annexe 2 - Matrices d'Orientation stratégique pour le volet social, productif et gouvernance.....	59

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 - Objectifs et résultats	27
Tableau 2 - Cadre logique du PDC de la commune de Limbé.....	29
Tableau 4 - Liste des projets prioritaires par volet	37
Tableau 5 - Programmation financière pluriannuelle.....	38
Tableau 4 - Tendances majeures résultant du diagnostic participatif	56
Tableau 5 - Matrice d'Orientation Stratégique (MOS) Secteur social et environnemental	60
Tableau 6 - Matrice d'Orientation Stratégique (MOS) Secteur productif.....	63
Tableau 7 - Matrice d'Orientation Stratégique (MOS) Gouvernance.....	64

LISTE DES CARTES

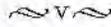
Carte 1 - Limites administratives de la commune de Limbé	5
Carte 2 - Répartition des pentes de la commune de Limbé.....	6
Carte 3 - Occupation du sol de la commune de Limbé.....	14
Carte 4 - Risque d'érosion du sol de la commune de Limbé.....	16

LISTE DES PHOTOS

Photo 1 - L'élaboration du PDC : une démarche hautement participative	vi
Photo 2 - Calendrier des maladies et infrastructures de santé pour le centre-ville	3
Photo 3 - Une vue du relief de la commune.....	7
Photo 4 - Deux souriantes marchandes de manger cuit	8
Photo 5 - Un exemple d'association de cultures	9
Photo 6 - Marché du centre-ville.....	10
Photo 7 - Les cassaveries génèrent des dizaines d'emplois	10
Photo 8 - Un artisan à l'œuvre.....	11
Photo 9 - Une école communautaire de la 3 ^e section.....	12
Photo 10 - Eaux stagnantes et fatras, un fléau pour la commune	13
Photo 11 - Vue de quelques bâtis de la commune.....	13
Photo 12 - Couverture végétale de la commune.....	15
Photo 13 - Le bureau de la DGI à Limbé, siège de la mairie	17
Photo 14 - Un jeune regard lucide et confiant de la commune	19
Photo 16 - Abattage des arbres.....	21
Photo 17 - Une maison de fortune de la commune.....	22
Photo 18 - Un collège à la 1 ^{re} section	23
Photo 19 - Il faut moderniser le système sanitaire de la commune.....	23
Photo 20 - Une route de la commune vue de près	24
Photo 21 - Un agriculteur au travail	25
Photo 22 - Exploitation de sable par la compagnie JEB	26
Photo 23 - Augmenter le personnel médical de la commune, un projet de 21 millions de gourdes.....	47

LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS

ACRAL	Action des Citoyens pour le Relèvement et l'Avancement de Limbé
AFASDA	Association Femmes Soleil d'Haïti
AGL	Association des Groupements du Haut-Limbé
AJDG	Association des Jeunes pour le Développement de Garde-Cognac
ASEC	Assemblée des Sections communales
BAC	Bureau agricole communal
CASEC	Conseil d'Administration des Sections communales
CCIL	Coordination des Comités d'Initiatives de Limbé
CDC	Conseil de Développement communal
CEFCAD	Centre de Formation citoyenne d'Appui au Développement
CNE	Centre national des Équipements
DGI	Direction générale des Impôts
DSNCRP	Document de Stratégie nationale pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté
EDH	Électricité d'Haïti
FAES	Fonds d'Assistance économique et sociale
GPC	Groupement du Peuple de Calimette
IHSI	Institut haïtien de Statistique et d'Informatique
IOV	Indicateur objectivement vérifiable
KOREPA	Konbit pou relansman pwodwi agrikòl
LOKAL	Limyè ak Òganizasyon pou Kolektivite yo Ale Lwen
MARNDR	Ministère de l'Agriculture des Ressources naturelles et du Développement rural
MARP	Méthode accélérée de Recherche participative
MAST	Ministère des Affaires Sociales et du Travail
MCC	Ministère de la Culture et de la Communication
MDE	Ministère de l'Environnement
MENFP	Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle
MICT	Ministère de l'Intérieur et des Collectivités territoriales
MJSSC	Ministère de la Jeunesse, des Sports et du Service civique
MODEPROVES	Mouvement pour le Développement économique, et la Promotion des Valeurs environnementales et sociales
MOFAL	Mouvman Fanm Lenbe
MOS	Matrice d'Orientation stratégique
MPCE	Ministère de la Planification et de la Coopération externe
MSPP	Ministère de la Santé publique et de la Population
MTPTC	Ministère des Travaux publics, des Transports et des Communications
OCB	Organisation communautaire de Base
ODCI	Organisation pour le Développement communautaire de Îlot-à-Cornes
OI	Organisation internationale
ONG	Organisation non gouvernementale
OPDCM	Organisation des Paysans pour le Développement du Centre de Massabièl
OPS	Opérateurs prestataires de Services/Organisation des Paysans de Soufrière
PDC	Plan de Développement communal
SNEP	Service national d'Eau potable



AVANT-PROPOS

Bâtir une « commune dotée d'infrastructures modernes ayant une économie florissante et compétitive dans un environnement protégé avec une société axée sur l'unité, la stabilité et la bonne gouvernance, tout en respectant les droits fondamentaux de la personne humaine d'ici 2035 » est la vision de développement de notre commune. Elle est issue du processus d'élaboration du Plan de Développement communal (PDC) entamé dans la période d'octobre à décembre 2009 et dont le présent document est l'heureux aboutissement.

Ce plan a pu voir le jour grâce aux efforts de la commune de Limbé et à l'appui financier et technique du projet *Limye ak Oganizasyon pou Kolektivite yo Ale Lwen* (USAID/LOKAL).

Le PDC est le produit d'une analyse et d'une projection collective de toutes les couches socioprofessionnelles, les élus, les ONG et associations actives dans la commune de Limbé, ainsi que les services techniques déconcentrés de l'État. Je saisis l'occasion pour remercier tous ces acteurs qui ont agi pour aboutir à ce précieux chef-d'œuvre.

Ce plan de développement communal (2010-2015), le tout premier pour notre commune, tient compte des opportunités mais aussi des multiples défis auxquels notre commune est confrontée, y compris la situation géographique qui est parfois source de problèmes. Il s'agira pour nous de tirer le meilleur parti de cette situation et de faire face efficacement aux menaces.

Le Conseil communal de Limbé est convaincu que si tous les fils et toutes les filles de Limbé unissent leurs efforts, nous pourrions atteindre les principaux résultats contenus dans ce plan de développement.

C'est pourquoi je voudrais exhorter tout le monde à prendre des engagements pour réaliser cet idéal qu'est la vision de notre commune afin que nous puissions, une fois encore ensemble, relever ces défis.

Enfin, je voudrais inviter les partenaires au développement et les ONG nationales et internationales à nous accompagner dans la concrétisation de ce PDC en vue d'assurer un mieux être pour toute la population de Limbé.

Mompremier CÉLICOURT
maire de Limbé

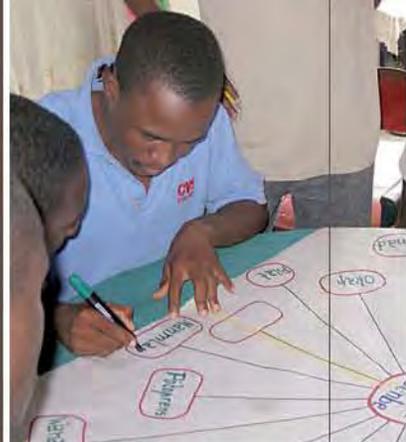


PHOTO 1 - L'ÉLABORATION DU PDC : UNE DÉMARCHE HAUTEMENT PARTICIPATIVE



1. INTRODUCTION

Le Conseil municipal de Limbé s'est engagé dans l'élaboration du Plan de Développement communal (PDC) avec l'appui technique et financier du projet *Limyè ak Oganizasyon pou Kolektivite yo Ale Lwen* (USAID/LOKAL). Après plusieurs mois de préparation, la phase consacrée au diagnostic a démarré en octobre 2009 avec les ateliers au niveau des sections communales et du centre-ville. L'expertise et la modération ont été assurées par le consortium Intell Consult/Dario Noel /Éric Vilmont avec l'appui logistique du Centre de Formation Citoyenne d'Appui au Développement (CEFCAD), de la Coordination des Comités d'Initiatives de Limbé (CCIL), les membres du Conseil des sections communales et la mairie de Limbé.

Pendant trois mois (octobre, novembre et décembre 2009), des recherches de terrain, des ateliers, miniateliers et des analyses approfondies ont mis au travail des hommes et des femmes issues des forces productives de la commune. Le présent document est donc le résultat de la mise en commun des efforts de tous.

L'élaboration du PDC vise, d'une part, à respecter les dispositions de la loi qui fait obligation à chaque commune de se doter de son plan de développement comme instrument pertinent de gestion, d'autre part, à impliquer les populations dans la conception de leur propre projet de société. De manière spécifique, le PDC, finalisé en décembre 2009 et validé par tous les partis prenants à une cérémonie organisée le 30 décembre par la mairie, a pour finalités de :

- responsabiliser les populations de leur propre développement;
- promouvoir une gestion rationnelle des ressources de la municipalité;
- élaborer les plans d'actions pluriannuels et annuels de la commune en tenant compte des besoins des différentes couches socioprofessionnelles ainsi que des capacités de mobilisation et de gestion actuelle de la municipalité;
- doter la municipalité d'un outil de cadrage de l'ensemble des actions de développement;
- servir d'outil de négociation avec les partenaires au développement de la commune de Limbé.

2. MÉTHODOLOGIE

2.1 Nature et description de la méthode

L'élaboration du PDC est un processus hautement endogène qui nécessite l'implication et la participation active des populations. De ce fait, la démarche méthodologique adoptée pour le conduire est l'approche participative active que requiert la nature du PDC en tant que projet de société de la commune de Limbé. L'implication des différentes couches sociales et de toutes les catégories socioprofessionnelles s'est avérée une absolue nécessité. Elle s'est faite à tous les niveaux depuis l'initiation du projet jusqu'à son aboutissement.

Au départ, il y a eu cette initiative de l'USAID/LOKAL de réunir le consortium Intell Consult/Dario Noel/Éric Vilmont, le CEFCAD et la mairie de Limbé en vue de définir les rôles de ces trois acteurs dans le processus de l'élaboration du Plan de Développement communal.

Au cours de cette séance de travail, un calendrier de sensibilisation a été présenté par le consortium et a été adopté par les autres acteurs présents dans le but de faire part du déroulement du projet aux structures organisées de la commune (OCB, ONG, groupements de femmes), aux autorités locales et aux personnes-ressources.

Ayant reçu la mission de conduire techniquement le processus, le consortium s'est vu attribuer la responsabilité de le planifier et de le mettre en œuvre avec la participation au plus haut niveau de toute la population. Ainsi, sa mise en œuvre a-t-elle été conçue de manière à être le plus proche possible de tous les fils et filles de la commune.

Pour ce faire, dix jours de travail ont été consacrés à la phase de sensibilisation avec les leaders communautaires, les autorités locales, les dirigeants des organisations de base et l'équipe de LOKAL. L'objectif a été de les informer et de requérir leur adhésion et leur implication à l'élaboration du plan.

Dans le déroulement même du processus, plusieurs activités ont été menées avec les populations, notamment :

COLLECTE DE DONNÉES



Cette étape a permis de faire un état des lieux de tous les secteurs de développement des six sections de la commune et d'estimer les ressources potentielles. Ces ateliers ont rassemblé chacun dans les différents regroupements d'habitations des sections et du centre-ville, 30 à 40 personnes représentant les différentes couches socioprofessionnelles de la commune.

La collecte de données effectuée dans les sections communales et le centre-ville de Limbé a été conduite par des animateurs du consortium.

Les outils utilisés sont essentiellement de la MARP tels que le diagramme de Venn, la carte communautaire, interviews semi-structurées, etc.

MISE EN COMMUN



Au terme des huit journées d'ateliers, les informations collectées et analysées par section communale ont été consolidées pour ressortir un état des lieux de toute la commune.

VALIDATION



Une séance de validation des résultats des travaux en atelier a été organisée au niveau de chaque section communale et du centre-ville pour permettre à un plus grand nombre de personnes (plus de 500 personnes ont assisté aux sept séances de validation) des différentes localités/habitations de participer au processus et de compléter, le cas échéant, les informations collectées. Cette rencontre, qui constitue une grande assemblée de la population toutes tendances et secteurs confondus, a permis de compléter et valider les informations collectées.

2.2 Déroutement du processus de planification

Tout le long du processus il y a eu une concertation et une collaboration permanentes entre les différents acteurs. L'approche méthodologique adoptée pour l'élaboration de ce Plan de Développement s'inspire du guide méthodologique élaboré par l'USAID/LOKAL.

Cette phase a été effectuée en trois étapes : la collecte de données, la planification stratégique et la programmation d'action.

1. Collecte de données

Elle a été effectuée dans les sections communales et le centre-ville de la commune avec les représentants des forces vives de la zone. Au terme de ces soixante-dix ateliers qui ont duré dix jours, les participants avaient réfléchi sur la problématique de développement de la commune. Deux résultats essentiels ont été atteints, à savoir, l'analyse des problèmes et l'identification des atouts, contraintes, opportunités et menaces de la commune.

Ces ateliers ont abouti au centre-ville à deux journées de travail de restitution et d'affinement des résultats qui ont permis, d'une part, d'améliorer la formulation des problèmes et l'identification des atouts, contraintes, opportunités et menaces rencontrés dans la commune et, d'autre part, de consolider les données et les analyser dans une approche globale et transversale.

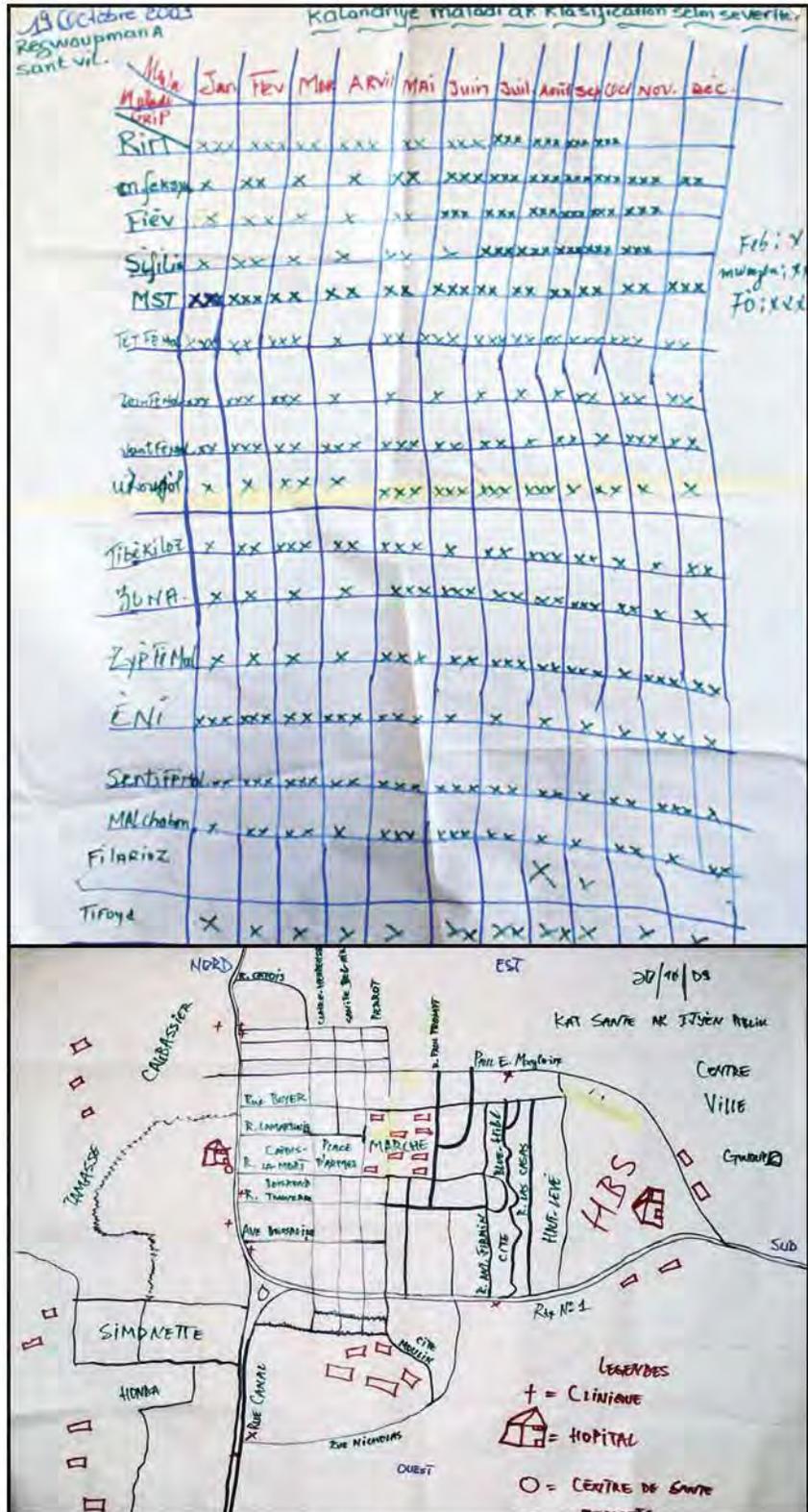


PHOTO 2 - CALENDRIER DES MALADIES ET INFRASTRUCTURES DE SANTÉ POUR LE CENTRE-VILLE

2. Définition de la vision, des orientations stratégiques, des objectifs et des résultats

Cette étape s'est déroulée au centre-ville de la commune avec un effectif d'approximativement 80 personnes et a représenté les principales forces vives de la commune dont :

- les représentants des autorités locales (conseillers communaux, CASEC, ASEC, délégués de ville).
- les responsables de services déconcentrés de l'État.
- les structures organisées (organisation communautaire de base, groupements féminins, ONG)
- des personnes-ressources de la commune.

GROUPES DE TRAVAIL		
1. VOILET PRODUCTIF	2. VOILET SOCIAL	3. VOILET GOUVERNANCE
agriculture	éducation	finance
élevage	habitat et urbanisme	administration locale
pêche	santé	coopération décentralisée
transformation	eau et assainissement de base	gestion du développement
artisanat et tourisme	énergie	justice et sécurité
petite et moyenne entreprise	piste rurales	
	communication	
commerce et services marchands	actions sociales et culturelles	

ACTIONS MENÉES À L'ATELIER COMMUNAL

définition du concept de vision de développement

définition du concept d'orientation stratégique

redéfinition des concepts «atouts, contraintes, opportunités et menaces»

ACTIONS DÉVELOPPÉES EN ATELIER ET MINIATELIER

classement des atouts, contraintes, opportunités et menaces par priorité

formulation de la vision de développement de la commune

présentation de l'outil Matrice d'Orientation stratégique (MOS)

utilisation de l'outil MOS et hiérarchisation des forces, faiblesses, opportunités et menaces (FFOM) pour procéder à la formulation des orientations stratégiques, des objectifs, et des résultats

Concernant la formulation de la vision du développement de Limbé, trois groupes de travail ont été constitués pour formuler chacun une proposition de vision. Il s'agit des groupes constitués des élus locaux, de responsables des services déconcentrés de l'État et d'autres personnes-ressources. Les formulations ont alterné entre des travaux de groupes, de restitution et de synthèse en plénière. Les trois formulations ont été présentées et retravaillées en plénière pour arriver à une formulation consensuelle de la vision.

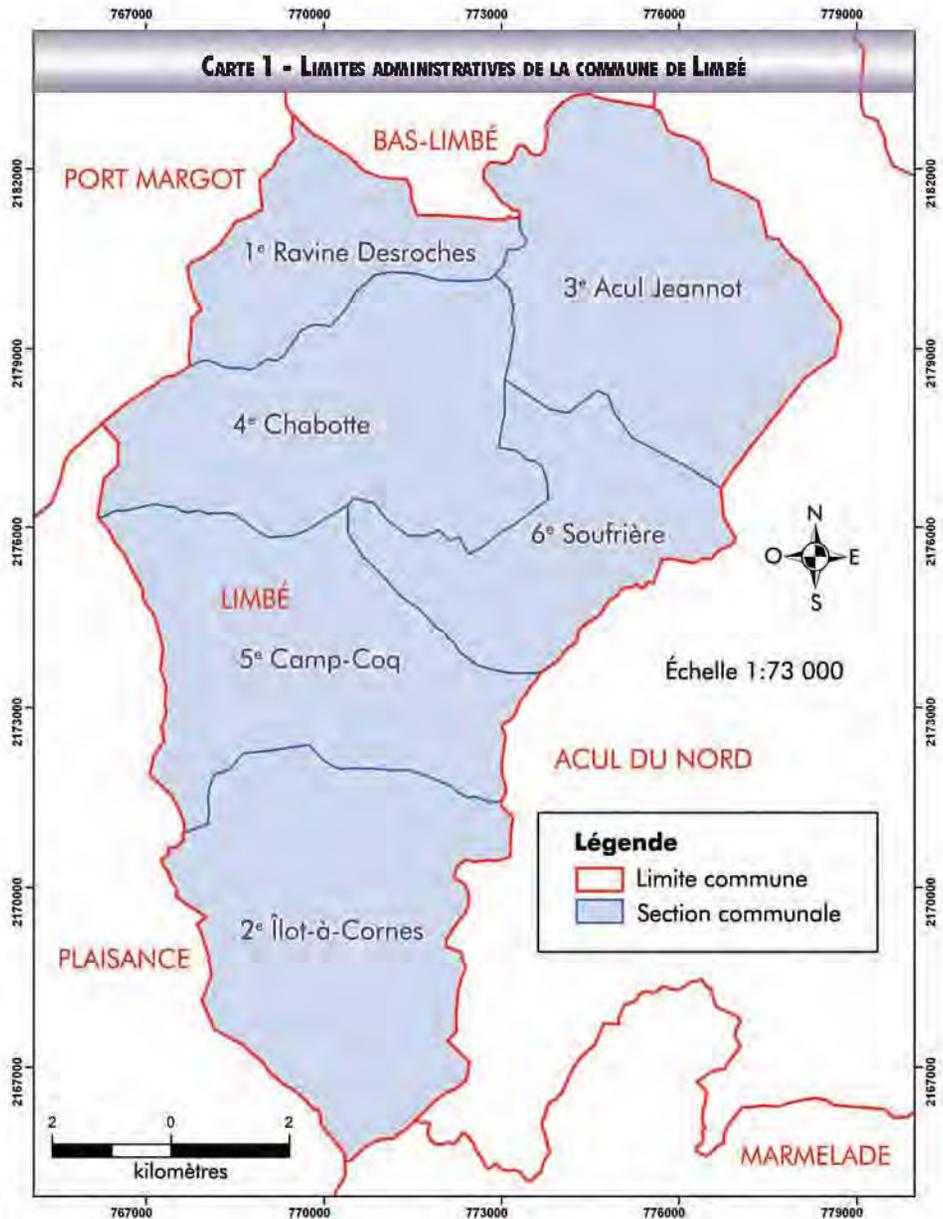
3. Programmation d'action

Y ont été conviés, les 70 participants des ateliers précédents. Les participants ont identifié les actions pertinentes à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs fixés. Le cadre logique du plan quinquennal a été aussi élaboré.

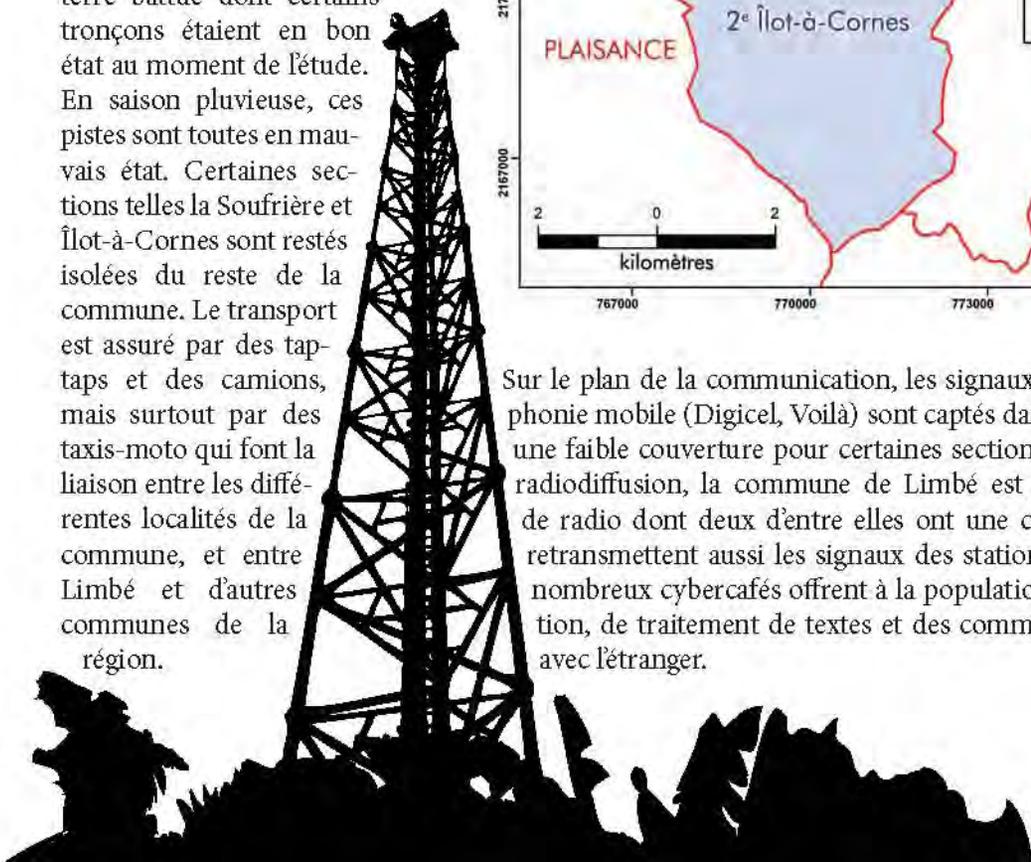
3. GRANDES LIGNES DU DIAGNOSTIC

La commune de Limbé s'étend sur une superficie de 126 km² et est située dans le département du Nord. Elle est bornée au nord par les communes de Port Margot, du Bas-Limbé et de l'Acul du Nord; au sud, par les communes de Marmelade, de l'Acul du Nord et de Plaisance; à l'est, par la commune de l'Acul du Nord; et, à l'ouest, par les communes de Plaisance et de Port Margot. La commune est subdivisée en six sections communales. Elle possède un quartier, Camp-Coq, qui relève de la section communale du même nom. Elle a au moins quarante-quatre localités et quatre-vingt-onze habitations. En 2005, la population était estimée à 68 095 habitants par l'IHSI.

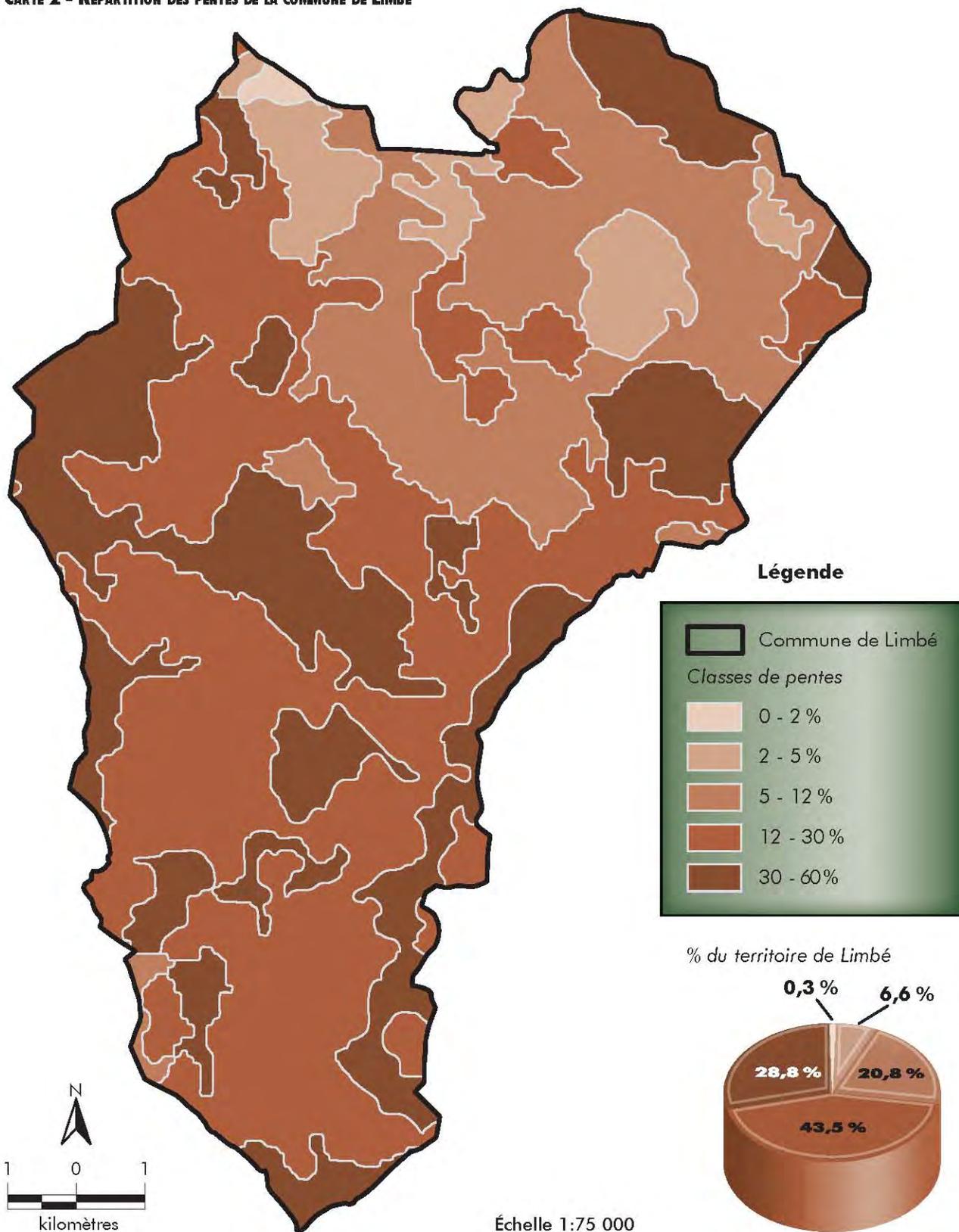
Traversée par la route nationale N° 1, le réseau routier de la commune est constitué de pistes en terre battue dont certains tronçons étaient en bon état au moment de l'étude. En saison pluvieuse, ces pistes sont toutes en mauvais état. Certaines sections telles la Soufrière et Îlot-à-Cornes sont restés isolées du reste de la commune. Le transport est assuré par des tap-taps et des camions, mais surtout par des taxis-moto qui font la liaison entre les différentes localités de la commune, et entre Limbé et d'autres communes de la région.



Sur le plan de la communication, les signaux des compagnies de téléphonie mobile (Digicel, Voilà) sont captés dans la commune mais avec une faible couverture pour certaines sections. Dans le domaine de la radiodiffusion, la commune de Limbé est dotée de quatre stations de radio dont deux d'entre elles ont une couverture communale et retransmettent aussi les signaux des stations sœurs. Par ailleurs, de nombreux cybercafés offrent à la population des services de navigation, de traitement de textes et des communications téléphoniques avec l'étranger.



CARTE 2 - RÉPARTITION DES PENTES DE LA COMMUNE DE LIMBÉ



**PHOTO 3 - UNE VUE DU
RELIEF DE LA COMMUNE**

~7~

Dans le domaine de l'énergie, Limbé est desservie par la centrale (EDH) de la ville du Cap-Haïtien mais de manière très irrégulière. Seuls le centre-ville, la 1^{re} section ravine Desroches et la 3^e, Acul Jeannot, sont électrifiés. Certaines couches de la population utilisent des panneaux solaires afin d'assurer un minimum d'éclairage à la maison et charger les téléphones portables. D'autres utilisent le kérosène. Cependant, le bois et le charbon de bois représentent les principales sources d'énergie utilisées.

LE MILIEU BIOPHYSIQUE

1. Climat

Localisée sur la côte septentrionale d'Haïti, la commune de Limbé jouit d'un climat tropical humide avec un régime de pluies orageuses. La température moyenne annuelle tourne autour de 26°C. La commune reçoit annuellement une pluviométrie moyenne de 2 000 mm environ. Elle comprend deux saisons pluvieuses : la première va de septembre à décembre et la seconde, de février à mai. Entre les intervalles de pluie, de courtes périodes de sécheresse affectent sévèrement les récoltes. Il faut toutefois souligner que les pluies sont très irrégulières et souvent de forte intensité.

2. Relief et topographie

La commune de Limbé présente une configuration essentiellement montagneuse. Près de 65 à 70 % du bassin versant de la commune a des pentes moyennes à très élevées. En effet, les mornes Crête Rouge, Panache, La fleur, Delbec, Loisson, Ti Placé, Michel, Bailly et Doncor possèdent une pente comprise entre 30 et 60 % alors que Camp-Coq, morne Paparel, morne Legras, et Fèvre se situent à une pente de 12 à 30 % (Carte 2).

LES DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

En 2005, la population de la commune de Limbé était estimée à 68 095 habitants par l'IHSI. L'effectif des femmes était supérieur à celui des hommes, ce qui se traduisait en un rapport de masculinité égal à 94 hommes pour 100 femmes. Près de 41 % de la population résidait dans la partie urbaine de la commune. Pour une superficie de 126 km², la densité était évaluée à 541,3 habitants /km². La répartition de la population par grands groupes d'âges présente la structure suivante : 35,2 % de la population a moins de 15 ans, 58,2 %, est âgé de 15 à 64 ans et 6,6 % a 65 ans ou plus.

L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE

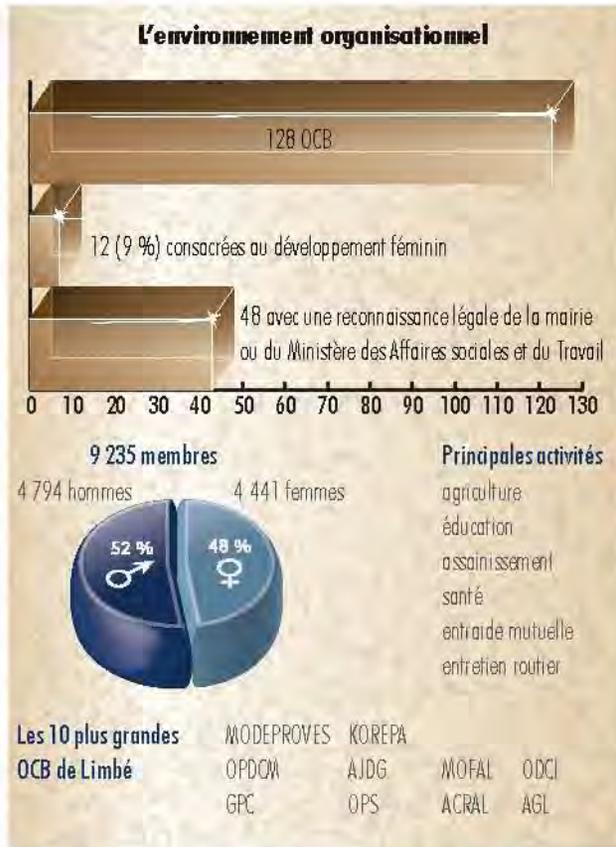
La commune de Limbé est administrée par un conseil municipal composé de trois membres élus au suffrage universel lors des élections du 3 décembre 2006. Le président du conseil porte le titre de maire titulaire et est assisté de deux maires adjoints.



Les six sections communales sont dirigées chacune par un Conseil d'Administration des Sections communales de trois membres (CASEC). Élevé au rang de commune depuis 1715, Limbé héberge, au niveau du centre-ville, les instances déconcentrées de l'État suivantes :

- un bureau agricole communal (BAC) ;
- le Bureau de District scolaire (BDS) ;
- deux tribunaux et un commissariat de police ;
- la Direction générale des Impôts ;
- la Direction du Tourisme, de la Culture et de la Communication.





Les OCB n'ont pas toutes une expérience confirmée en gestion de projet. La figure ci-contre résume leur état des lieux.

Plus d'une vingtaine d'ONG et d'agences internationales interviennent dans plusieurs secteurs d'activités de la commune dont les principaux sont : l'agriculture, l'environnement, l'éducation et la santé. Certaines d'entre elles, dans le cadre de leurs interventions, collaborent avec des partenaires locaux qui peuvent être soit des institutions, soit des structures communautaires (OCB).

LA PROBLÉMATIQUE DE GENRE

Parmi les douze OCB de femmes recensées dans la commune, onze d'entre elles constituent une fédération. Cette fédération connue sous le nom de REFAL (*Rezo Fann Lenbe*) possède 868 membres. Assistée de l'AFASDA, cette fédération est la seule du genre existant dans la commune. Elle est dotée d'un comité exécutif et d'autres commissions assurant son fonctionnement.

L'administration scolaire et universitaire a une faible présence féminine. Quant à l'administration publique, les femmes sont quasi absentes à la DGI, à la mairie, aux tribunaux et au BAC. Dans le Nord, et plus particulièrement à Limbé, on n'accorde pas de grandes opportunités aux femmes dans les secteurs administratifs. En dépit de leur implication dans les OCB, leur taux de participation à la prise de grandes décisions demeure faible.

Les femmes dominent le secteur du commerce qui les aide à supporter leur famille. Elles facilitent les échanges commerciaux avec les autres communes du département du Nord et représentent le pilier de l'économie communale. Elles sont généralement subordonnées et tenues à l'écart dans la prise de grandes décisions qui concernent leur foyer. Victimes aussi de viols, elles gardent silence par crainte de représailles. Elles sont ordinairement unies par des liens de concubinage ou de mariage. Chez les jeunes filles, la grossesse précoce est souvent connue dès leur plus jeune âge (14 à 15 ans), ce qui les oblige à quitter de très tôt l'école.



VOLET ÉCONOMIQUE



1. L'agriculture

Elle est définie par la nature des relations juridiques existant entre l'exploitant et la terre qu'il travaille. Ainsi, le système foncier de la commune de Limbé est caractérisé par 51% des terres en faire valoir indirect et 49% en faire valoir direct. Selon le maire titulaire Mompremier Célicourt, les terres de l'État, plus concentrées au niveau du centre-ville, des 2^e et 3^e sections communales, représentent environ 8% de la superficie de la commune.

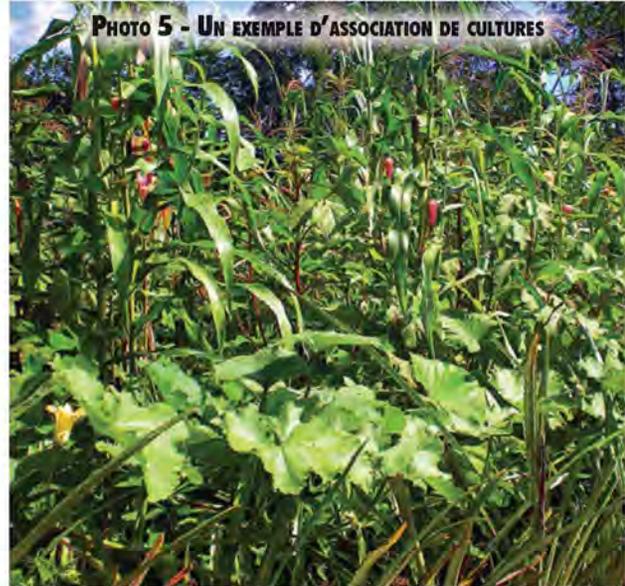
L'agriculture de la zone est dominée principalement par des cultures vivrières servant de base à l'alimentation de la population. Ainsi, pour produire, les agriculteurs organisent le milieu en faisant des associations de cultures dont les principales sont représentées dans la figure suivante.



PRINCIPALES ASSOCIATIONS DE CULTURES

Par ailleurs, le riz en culture pure est très présent au niveau des zones marécageuses des 3^e et 4^e sections. Les fruits dont les citrus, l'arbre à pain, l'arbre véritable, le manguier, le cocotier, le caféier, le cacaoyer, et la grenadia occupent une place importante au niveau des exploitations agricoles.

PHOTO 5 - UN EXEMPLE D'ASSOCIATION DE CULTURES



2. Le système d'élevage

L'élevage traditionnel est le seul pratiqué dans la commune. De plus, la zone a une très grande potentialité en matière d'élevage. D'une manière générale, il constitue une activité économique de premier rang en ce qui a trait à son rôle d'épargne dans les exploitations agricoles. Soulignons que les équidés sont surtout utilisés pour le transport des marchandises ou comme moyen de déplacement. La déjection animale (cheval en particulier) ajoutée à la chaux est utilisée pour embellir les maisons. Contrairement aux productions végétales, aucune exploitation agricole n'élève uniquement d'espèces animales; celles-ci se trouvent en symbiose avec les cultures.



3. Le tourisme

Limbé possède plusieurs lieux et sites touristiques pouvant accueillir des milliers de visiteurs. À souligner que certains datent depuis l'époque coloniale et que la commune constitue un carrefour stratégique pour atteindre les autres communes. Malgré la faiblesse du système d'hôtellerie, Limbé représente un point important pour le développement du tourisme.

4. Le commerce

L'activité commerciale est pratiquée dans tous les coins de la commune. Les produits alimentaires et cosmétiques sont écoulés généralement sur les marchés par des femmes, dont une catégorie est vivement dénommée « madan Sara ». Les hommes sont beaucoup plus présents dans la commercialisation du bétail et des planches. La commune dispose de plusieurs marchés informels dont les plus importants sont le marché du centre-ville, celui de Soufrière, de Camp-Coq et d'Acul Jeannot. Par manque d'espace, les produits sont exposés au sol par les marchands. À noter que la commune de Limbé occupe une position stratégique au niveau du département, qui lui permet de commercialiser avec les communes avoisinantes et d'autres régions du pays. Il existe un seul abattoir qui se situe dans le centre-ville de la commune. Les commerçants, pour financer leurs activités, s'adressent à plusieurs institutions financières. Ce sont : Micro Crédit National, Philanthrope, CPRD (Caisse Populaire de la ravine Desroches), Fonkoze, FINCA.

Les contraintes liées à la promotion des activités commerciales des produits surtout agricoles sont nombreuses. En ce sens, il convient de mentionner le mauvais état du réseau routier de la commune, la quasi-inexistence d'un système d'appui financier et la faiblesse du système de transformation et d'exposition des produits.



PHOTO 6 - MARCHÉ DU CENTRE-VILLE

5. L'agro-industrie

Les industries liées à l'agriculture identifiées à Limbé sont : les cassaveries, les boulangeries, les moulins de céréales (maïs, riz). L'existence de petites unités manuelles de transformation du cocotier en « douce » et de fabrication de l'akasan, du café en poudre, a été aussi remarquée. Il est bon de signaler que la pratique de ces activités de transformation génère des dizaines d'emplois directs dans le milieu et valorisent mieux les produits agricoles. Cependant, leur forte dépendance par rapport aux ressources ligneuses contribue à l'accélération de la dégradation de l'environnement. Par ailleurs, ces usines font face actuellement à des problèmes structurels (faible capacité de gestion des dirigeants, mésentente entre les partenaires), techniques (incapacité de réparer sur place les équipements), et financiers.



PHOTO 7 - LES CASSAVERIES GÈNÈRENT DES DIZAINES D'EMPLOIS

6. L'artisanat

L'artisanat, qui est périodique dans la commune, constitue aussi une activité génératrice de revenus. On parle de saisonnalité des produits artisanaux parce que la plus forte demande coïncide avec la période des fêtes champêtres quand les pèlerins viennent en foule et font des achats. Les produits confectionnés par les artisans sont, entre autres, le chapeau, la chaise, le tambour, les cuillères en bois, la natte, le balai, le *makout*, le *laye* et les équipements de monture de cheval, dont les matières premières sont les stipes de bananier, les feuilles du palmier, le bois et la pite. Signalons que l'enseignement des beaux-arts à l'Université chrétienne du Nord d'Haïti (UCNH), est un atout majeur au développement de l'activité artisanale dans la commune. Toutefois, ce secteur dégage peu de revenus. Les produits artisanaux sont écoulés sur les marchés de la commune et certains marchés de la région : Milot, Labadie, Cap-Haïtien, et Ouanaminthe. Il y a une forte présence de femmes dans ce secteur.

En plus de l'étroitesse du marché, les principales contraintes à relever afin de stimuler l'artisanat sont le manque de promotion et le manque de variation des produits artisanaux. Tenant compte de cet aspect, il faut dire qu'il y a une forte volonté pour le développement de ce secteur, qui constitue une source potentielle de revenus.

À côté de ce très grand intérêt pour la pratique de l'artisanat, certains habitants de la commune exercent de petits métiers leur permettant de répondre à leurs exigences familiales et d'assurer du même coup leur survie. Du nombre de ces petits métiers inventoriés, l'électricité, la maçonnerie, l'ébénisterie, la plomberie et la couture sont les plus exercés. Les gens exerçant ces différents métiers ont acquis ces connaissances en majeure partie dans des centres professionnels situés en dehors de la commune ou sur le tas.

7. Mines et carrières

Les activités d'exploitation de carrières de sable et de roches sont très courantes. La population exploite à ciel ouvert du gravier, du sable et des roches provenant surtout de la rivière à des fins de construction. Les sites importants d'exploitation de roches se trouvent à ravine Desroches, Lombart, Charbotte et Camp-Coq. L'extraction de ces ressources se fait à partir d'outils tels que pioches, pelles, masses et burins. Toutefois, depuis plusieurs années, la compagnie JEB exploite à l'aide d'engins mécanisés le sable de la rivière du Limbé à très grande échelle. Il est à déplorer que cette exploitation, non réglementée par les autorités communales, se fasse de manière irrationnelle, ce qui pourrait engendrer de graves problèmes environnementaux.

En somme, l'agriculture, le commerce et l'agro-industrie sont les sources primaires de revenus des ménages. Toutefois, les gens estiment que la majorité de la population de la commune a un faible pouvoir d'achat et vit dans des conditions économiques précaires. Les opportunités d'emploi sont très faibles au niveau de la ville. La grande majorité de ces familles vit à partir d'activités informelles. Au niveau du centre-ville, le commerce occupe une place importante dans l'économie. En témoigne la présence d'une banque commerciale (Unibank), des institutions de microfinance (Micro Crédit national, Caisse Populaire de la ravine Desroches, Fonkoze, Finca) et d'un bureau de transfert d'argent (Unitransfer). Les transferts de l'étranger sont également une source de revenus non négligeable. Le bureau de l'Unitransfer présent dans la commune effectue en moyenne une trentaine de transactions par jour selon l'un des responsables.



PHOTO 8 - UN ARTISAN À L'ŒUVRE



VOLET SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

1. Éducation



L'éducation est l'une des priorités de toute politique gouvernementale et de tout projet de développement. De ce fait, l'information sur le niveau d'instruction d'une population est d'une importance capitale à la définition de toute politique économique, sociale ou démographique pouvant atteindre un développement durable. Les institutions éducatives à Limbé augmentent d'année en année, qu'elles soient classiques ou professionnelles, préscolaires ou primaires, privées ou publiques. La plus grande majorité des établissements de la commune se trouve dans le milieu urbain. Par ailleurs, la seule université de la commune (UCNH) est établie à la 3^e section communale Acul Jeannot. Au niveau des infrastructures scolaires, la majorité des établissements fonctionne dans des conditions déplorables, sans équipement adéquat et sans conditions hygiéniques.

2. Santé

Les infrastructures sanitaires de la commune du Limbé sont constituées de deux hôpitaux, deux dispensaires et trois cabinets de médecins privés fonctionnels. L'hôpital Bon Samaritain et l'hôpital Saint-Jean, situés tous les deux au centre-ville, sont les deux grands centres de référence de la commune. Ils desservent non seulement la population limbéenne mais aussi la population des régions avoisinantes. Les deux dispensaires sont : le dispensaire Eben-Ezer localisé au niveau de la troisième section communale et le dispensaire de Camp-Coq au niveau de la cinquième section communale. Les principaux problèmes affectant les structures sanitaires sont l'insuffisance de matériels et équipements, l'insuffisance de personnel spécialisé et l'insuffisance (voire inexistence) de certains services spécialisés.

PHOTO 9 - UNE ÉCOLE COMMUNAUTAIRE DE LA 3^e SECTION



PHOTO 10 - EAUX STAGNANTES ET FETRES, UN FLÉAU POUR LA COMMUNE



3. Eau et assainissement

L'approvisionnement en eau des habitants du centre urbain et des deux autres sections les plus proches, la 1^{re} et la 3^e, se fait à partir des trois centres de purification d'eau qui se trouvent dans la ville de Limbé (Eau Cascade, Eau Totale et Eau Cool) pour une population de 64 250 personnes environ pour ces trois zones. Les usages domestiques se font à partir de puits coloniaux et artisanaux, et de pompes (forages / puits artésiens). Dans les autres sections communales, l'approvisionnement en eau est assuré par des points d'eau creusés au bord des rivières, dans des puits coloniaux, dans les fontaines publiques, et dans des sources protégées et non protégées.

Dans les domaines de l'hygiène publique et de l'assainissement, la mauvaise gestion des déchets, de l'évacuation des déjections et de l'assainissement du milieu ont un impact néfaste sur l'état de santé de la communauté.



4. Urbanisme et habitat

La ville de Limbé présente une trame très diversifiée et un cadre bâti contrasté. À certains endroits, elle montre une trame orthogonale à hiérarchie des voies et irrégulière avec une importance de voies peu prononcée. Le réseau viaire devient de plus en plus étroit et s'amenuise à mesure que l'on s'éloigne du noyau ancien.

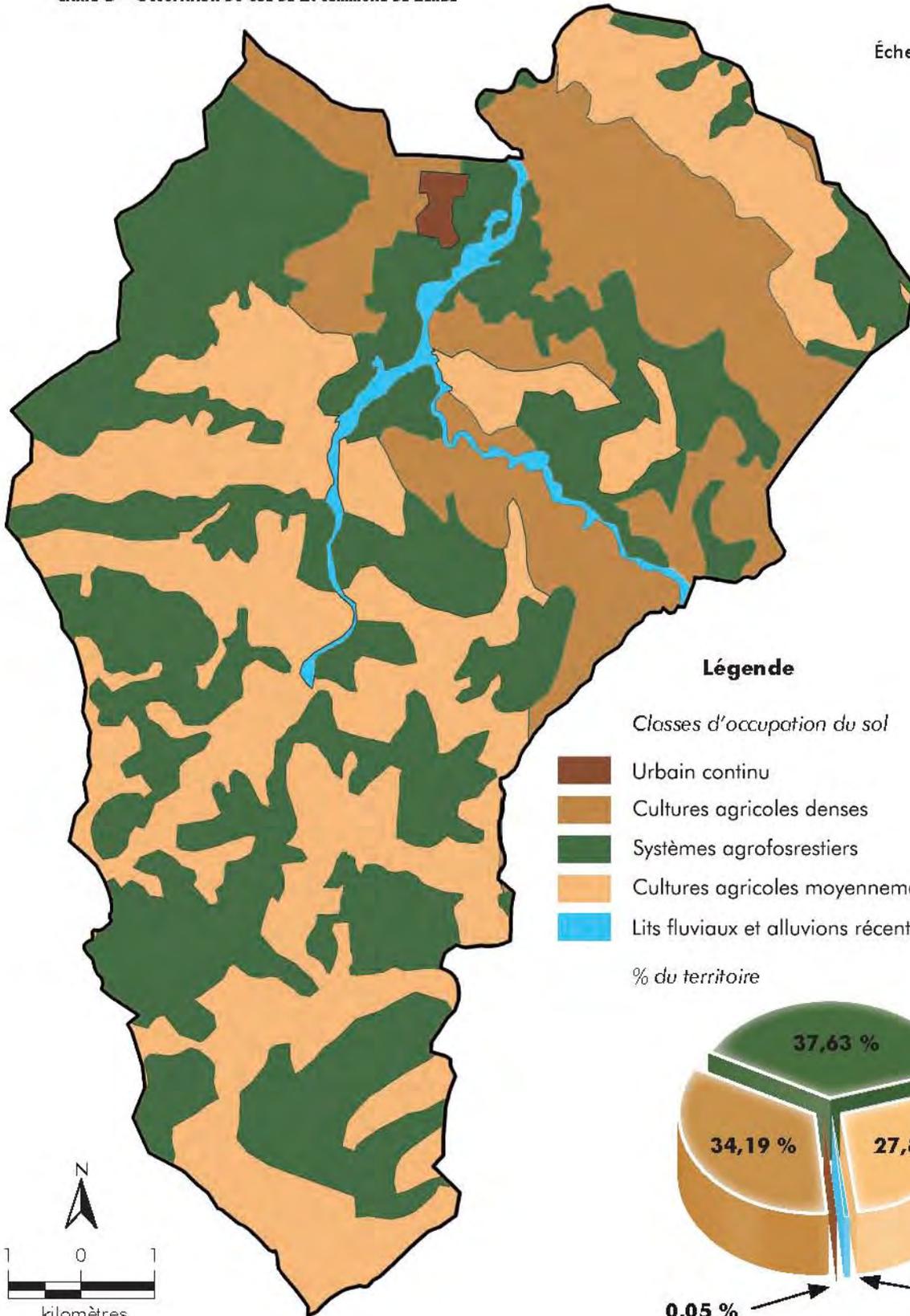
On observe aussi une tendance à la densification en hauteur et à l'appropriation informelle des espaces publics, surtout au niveau des centralités et à proximité des drains. Ces derniers entretiennent des conditions d'insalubrité et environnementales très inquiétantes. Tout en étant un foyer où s'entrecroisent les populations de la région du Nord, Limbé augure des caractéristiques entrepreneuriales intéressantes susceptibles de garantir un processus de développement local viable. Elle s'inscrit dans une démarche de gestion et de préservation du terroir agricole et forestier, mais la recherche d'un environnement urbain sécurisant demeure l'un des grands défis auquel doivent répondre les acteurs locaux.

PHOTO 11 - VUE DE QUELQUES BÂTIS DE LA COMMUNE



CARTE 3 - OCCUPATION DU SOL DE LA COMMUNE DE LIMBÉ

Échelle 1:75 000

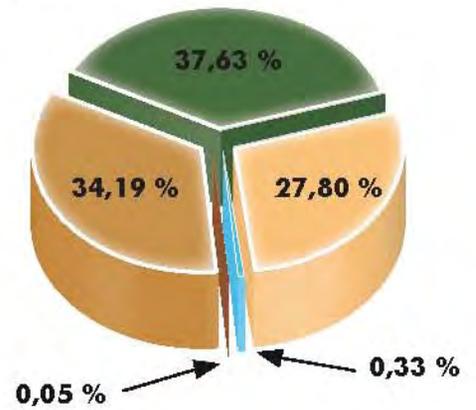


Légende

Classes d'occupation du sol

-  Urbain continu
-  Cultures agricoles denses
-  Systèmes agrosforestiers
-  Cultures agricoles moyennement denses
-  Lits fluviaux et alluvions récentes

% du territoire



5. Environnement

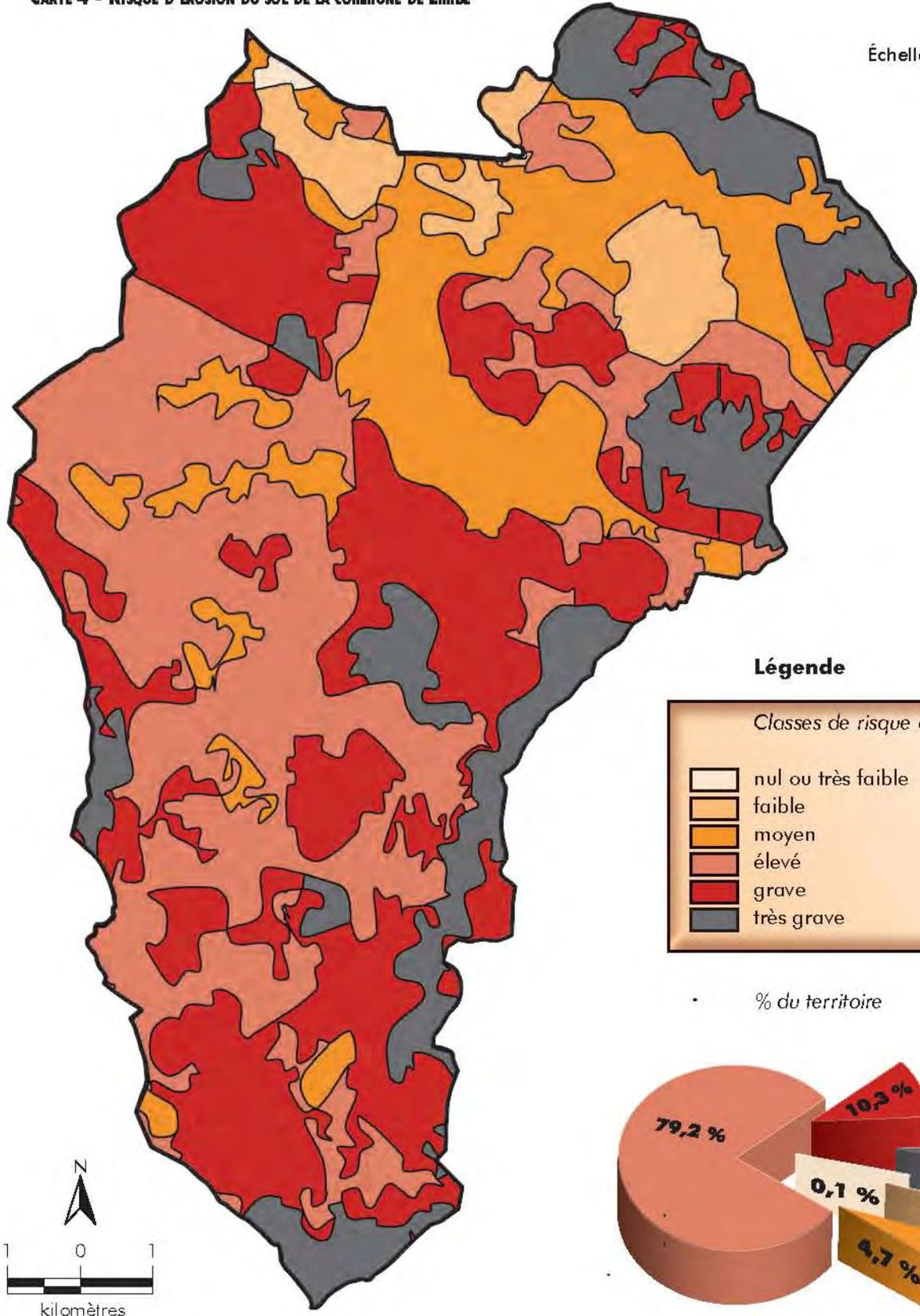
À première vue, Limbé peut paraître supporter une couverture végétale importante. Cependant, ce sont essentiellement les zones de plaines qui ont une couverture arboricole considérable liée à la présence des systèmes agroforestiers. Dans les zones d'altitude, les rares espaces boisés identifiés sont confinés dans les fonds de vallées communément appelés « gorges ». Autrefois, selon la population, la commune de Limbé bénéficiait d'une très bonne couverture végétale. Les arbres rencontrés jouaient le rôle d'abri pour des cultures comme le café et le cacao. On retrouvait un peu partout dans la commune des sources jaillissantes qui offraient l'eau de boisson à la population. Cependant, suite au processus accéléré de déboisement qu'a connu la commune avec le temps et plus particulièrement après les événements politiques de 1986, on a assisté à une dégradation progressive de l'environnement, qui a conduit à :

- ⊙ l'érosion des sols, et par voie de conséquence, une diminution du rendement des terres agricoles ;
- ⊙ l'inondation plus fréquente du centre-ville et de certaines sections ;
- ⊙ la disparition de la majorité des sources existantes et une grande diminution du débit de celles qui restent.

**PHOTO 12 - COUVERTURE
VÉGÉTALE DE LA COMMUNE**

CARTE 4 - RISQUE D'ÉROSION DU SOL DE LA COMMUNE DE LIMBÉ

Échelle 1:75 000



Légende

Classes de risque d'érosion

-  nul ou très faible
-  faible
-  moyen
-  élevé
-  grave
-  très grave

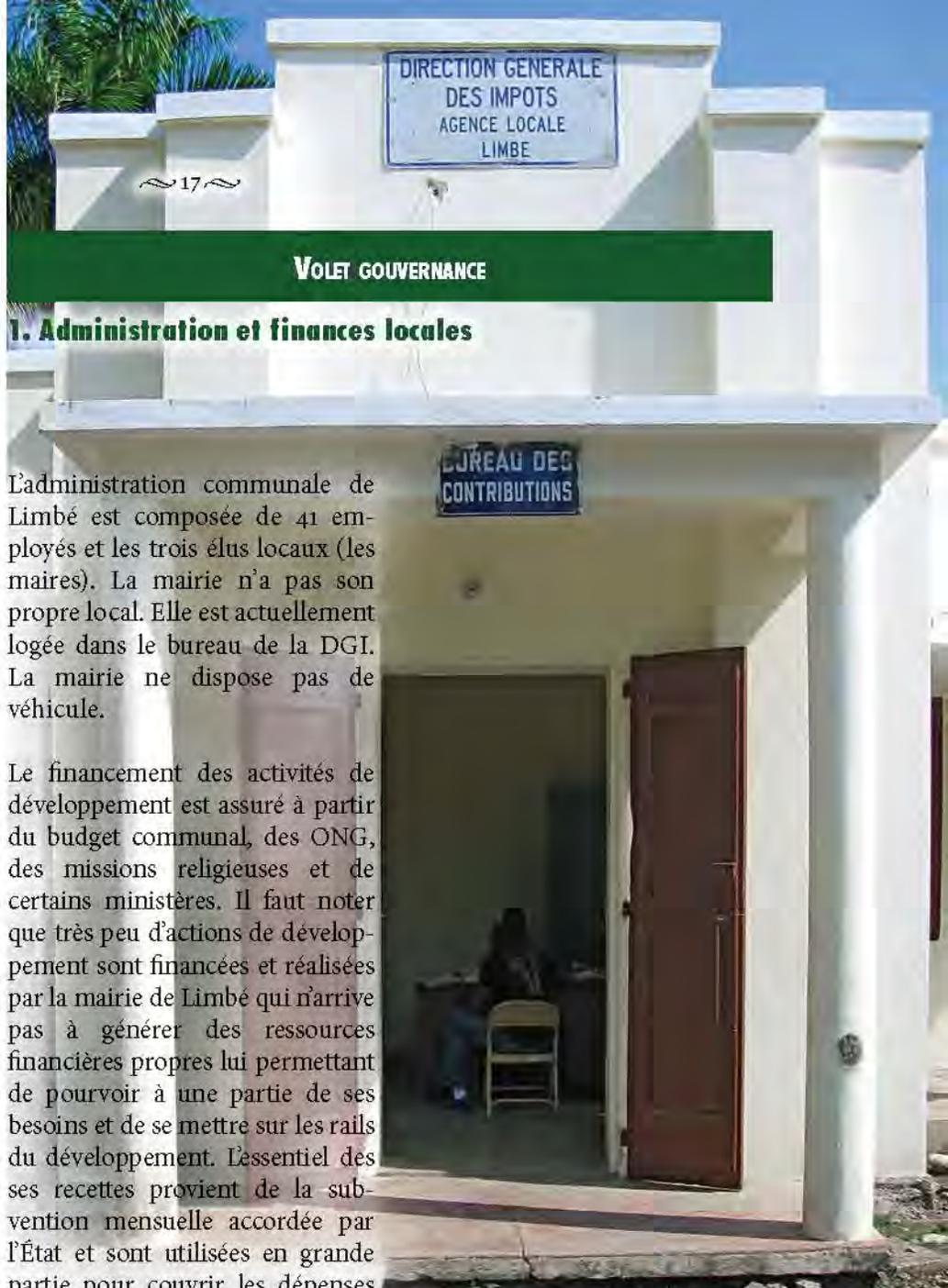
• % du territoire



6. Gestion de risques et désastres

La configuration de la commune de Limbé expose le centre-ville et certaines sections à une large gamme de désastres naturels. Ces derniers, combinés aux difficiles conditions socio-économiques de la population, constituent un état de risque permanent et croissant. Perturbations météorologiques, inondations, éboulements, glissements de terrain, érosion et sécheresse sont les principales causes d'une série de désastres qui frappent souvent cette commune. Les menaces les plus courantes demeurent cependant les inondations et les glissements de terrain. En effet, situé dans le bassin versant de Marmelade, qui connaît déjà une dégradation environnementale alarmante, le Limbé, avec sa géomorphologie caractérisée par une grande déclivité de la plupart des terres et la présence par endroits de matériaux friables, associée à un climat relativement pluvieux, représente l'une des communes les plus inondables du pays. Certaines zones, de part leur position, sont identifiées par les participants aux ateliers comme des zones à haut risque. On peut citer à titre d'exemple :

- ♦ le centre-ville, constamment inondé par le canal Malort;
- ♦ la 1^{re} section, traversée par le canal Malort;
- ♦ une bonne partie de la 3^e et la 4^e section;
- ♦ la localité *Nan Preval*, proche du centre-ville.



**PHOTO 13 - LE BUREAU DE LA DGI
À LIMBÉ, SIÈGE DE LA MAIRIE**

1. Administration et finances locales

L'administration communale de Limbé est composée de 41 employés et les trois élus locaux (les maires). La mairie n'a pas son propre local. Elle est actuellement logée dans le bureau de la DGI. La mairie ne dispose pas de véhicule.

Le financement des activités de développement est assuré à partir du budget communal, des ONG, des missions religieuses et de certains ministères. Il faut noter que très peu d'actions de développement sont financées et réalisées par la mairie de Limbé qui n'arrive pas à générer des ressources financières propres lui permettant de pourvoir à une partie de ses besoins et de se mettre sur les rails du développement. L'essentiel des ses recettes provient de la subvention mensuelle accordée par l'État et sont utilisées en grande partie pour couvrir les dépenses de fonctionnement.

2. Justice et sécurité

La situation est difficile pour le déplacement du personnel judiciaire (magistrats et greffier) sur demande d'un justiciable et encore plus difficile lorsqu'il y a des ordres de mise en détention ou d'arrestation, compte tenu de la distance des tribunaux par rapport au commissariat, excepté celui du centre-ville. Les policiers sont sollicités dans de nombreux domaines et entretiennent de bonnes relations avec les magistrats et la MINUSTAH. Malgré tous les efforts, il reste beaucoup à faire pour lutter contre les incivilités et les atteintes à la tranquillité publique qui perturbent la qualité de vie dans la commune.

4. PROBLÉMATIQUE DE DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNE DE LIMBÉ

Sur la base de la vision de développement de la commune, et suite à un exercice itératif de hiérarchisation, les facteurs les plus importants (forces, faiblesses, opportunités et menaces) ont été retenus pour le développement de la commune pour les cinq prochaines années. Vu les défis liés à son développement socio-économique et à sa bonne gouvernance, trois volets ont été pris en compte dans le PDC de Limbé. Il s'agit du :

- **volet social et environnemental;**
- **volet économique;**
- **volet gouvernance, finances publiques et administration locale.**

Pour cela, les six atouts/forces, contraintes/faiblesses, opportunités et menaces les plus significatifs ont été identifiés par regroupement de secteurs pour le développement de la commune (voir le tableau des tendances majeures du diagnostic en annexe 1).

4.1 Définition des concepts

La vision est une perception ou représentation mentale d'une situation souhaitée à l'avenir. Elle prend en compte les problèmes majeurs de la commune, les potentialités et les aspirations des populations.

La vision de la commune de Limbé découle des analyses faites avec les membres de la population et s'appuie sur les orientations nationales et régionales du Document de Stratégie nationale pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (DSNCRP) et sur celles du Plan directeur du Tourisme du département du Nord.

4.2 Orientations nationales

L'État haïtien, à travers son gouvernement, a identifié deux grandes orientations sur lesquelles son quinquennat (2006-2011) voudrait être apprécié : d'une part, la construction d'un État moderne par la refondation de l'État, par l'appui à la consolidation des institutions démocratiques et par le déploiement de l'État sur l'ensemble du territoire national et, d'autre part, la mise en place des conditions favorables à l'investissement privé en vue de la création de richesses et d'emplois durables au bénéfice de l'ensemble de la population, notamment, les groupes les plus vulnérables.

Ces orientations reposent sur sept principales actions prioritaires du gouvernement qui sont axées sur :

1

l'apaisement social qui va contribuer, tout d'abord, à lever les obstacles les plus évidents à l'inclusion sociale;

la sécurité et la justice;

2

3

la gestion du processus budgétaire et du cadre macro-économique;

la relance de la production nationale;

4

5

la mise en place d'infrastructures productives;

la protection de l'environnement, l'eau potable et l'assainissement;

6

7

la culture et la valorisation du patrimoine.

4.3 Orientations régionales

Les grandes orientations de développement et d'aménagement sont des choix stratégiques de développement visant l'établissement des grandes lignes directrices de l'organisation physique du territoire du Nord. La relance de l'économie départementale, basée sur les potentialités du département et adaptée à son cadre écologique passe par :

- ✓ le développement du secteur agricole;
- ✓ le développement du secteur touristique;
- ✓ l'ouverture du Nord sur l'extérieur;
- ✓ le développement du secteur industriel;
- ✓ la régénération et la protection des ressources naturelles;
- ✓ le développement des infrastructures nationales et départementales;
- ✓ l'amélioration des conditions de vie de la population dans le cadre d'une répartition équitable et harmonieuse de la desserte en services et infrastructures de base en fonction des bassins de population.

4.4 Vision du développement de la commune de Limbé

La vision du développement de la commune de Limbé s'appuie sur les éléments d'orientation globale de développement définis dans le Document de Stratégie Nationale pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté, les orientations du Plan directeur du Tourisme du Nord, les aspirations de la population, et les potentialités et les contraintes de la commune relevées au cours du diagnostic participatif.

La vision de la commune est définie sur les 25 ans à venir et s'articule autour de six points clés :

- 🔑 vitrine écotouristique ;
- 🔑 infrastructures modernes ;
- 🔑 économie florissante et compétitive ;
- 🔑 environnement protégé ;
- 🔑 unité, stabilité et bonne gouvernance ;
- 🔑 droits fondamentaux de la personne humaine.

La vision ainsi formulée est la suivante :

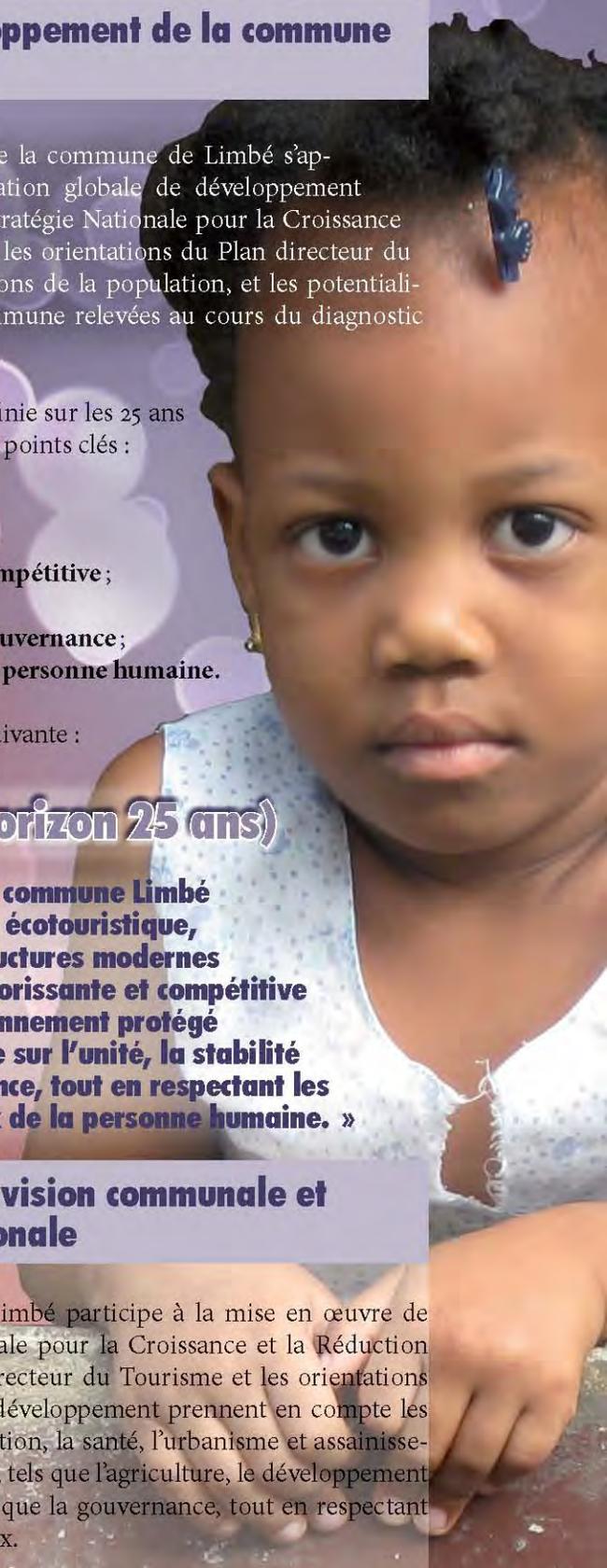
VISION (Horizon 25 ans)

« D'ici 2035, la commune Limbé est une vitrine écotouristique, dotée d'infrastructures modernes ayant une économie florissante et compétitive dans un environnement protégé avec une société axée sur l'unité, la stabilité et la bonne gouvernance, tout en respectant les droits fondamentaux de la personne humaine. »

4.5 Cohérence entre vision communale et orientation nationale

La vision de la commune de Limbé participe à la mise en œuvre de la politique de Stratégie nationale pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté, celle du Plan directeur du Tourisme et les orientations régionales. Les grands axes de développement prennent en compte les secteurs sociaux tels que l'éducation, la santé, l'urbanisme et assainissement; les secteurs économiques, tels que l'agriculture, le développement touristique, le commerce; ainsi que la gouvernance, tout en respectant les droits humains fondamentaux.

PHOTO 14 - UN JEUNE REGARD LUCIDE ET CONFiant DE LA COMMUNE



4.6 Orientations stratégiques du plan de développement communal de Limbé

La formulation des stratégies repose sur les acquis des étapes antérieures, notamment, la vision, les forces, faiblesses, opportunités et menaces prioritaires et l'analyse de la matrice d'orientation stratégique des volets productif, social et de la gouvernance (voir les matrices d'orientation stratégique et leurs explications en annexe 2). Cela suppose :

- 1) la restructuration et la réorganisation de l'espace communal;
- 2) la mise en place des structures de base;
- 3) la mise en valeur des ressources disponibles;
- 4) l'identification d'orientations et de stratégies des schémas d'aménagement des territoires, urbains et ruraux.

Dans cette optique, cinq pôles de croissance et d'intérêts économiques ont été identifiés à partir de la matrice d'orientation stratégique lors des ateliers de travail.

I. CONSTRUIRE UN ENVIRONNEMENT PROTÉGÉ

Utiliser la présence des ressources humaines qualifiées dans la commune pour profiter au mieux du programme de formation sur l'utilisation de l'eau, du projet d'aménagement de la commune, du programme de conservation de sols et du reboisement tout en combattant la pollution des nappes phréatiques, les risques et désastres naturels, les mauvaises pratiques agricoles, pastorales et piscicoles en adoptant une politique environnementale rigoureuse.

II. AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA SANTÉ

Exploiter les différents niveaux d'enseignement (préscolaire, primaire, secondaire, professionnel) en saisissant au mieux le programme de recyclage de professeurs, l'amélioration des conditions de travail des enseignants, la dotation des écoles en matériel et fournitures, le renforcement du programme de cantines scolaires et la création de commissions scolaires ou de conseils d'administration des écoles, afin d'améliorer la performance de celles-ci et de lutter contre la délinquance juvénile.

III. APPUYER LES ACTIVITÉS TOURISTIQUES ET COMMERCIALES

Profiter de l'existence des marchés de proximité pour valoriser au mieux la production agricole et artisanale, les sites touristiques et les lieux de pèlerinage, tout en créant un cadre favorable à l'investissement privé, en vue d'augmenter les revenus de la population et de créer de la richesse dans la commune.

**PHOTO 15 - L'ARTISANAT,
UNE ACTIVITÉ À VALORISER**



IV. AUGMENTER LE REVENU DES SYSTÈMES DE PRODUCTION LOCALE (AGRICULTURE, ÉLEVAGE, PÊCHE, MINES ET CARRIÈRES)

Réduire le chômage en valorisant les mines et carrières, les gisements de grande valeur, les diverses zones agro-écologiques, en construisant un système d'irrigation et en implantant des unités de transformation des produits agricoles.

4.6.1 Pistes de solutions par axes d'orientation

La population de Limbé, dans le cadre de l'élaboration du PDC, s'est engagée à définir en fonction des priorités et des ressources locales disponibles, les principales actions d'aménagement et de développement économique et social à travers des actions concertées et concrètes. Elle s'est donnée pour tâche de proposer des pistes de solutions immédiates à tous les problèmes endurés.

CONSTRUIRE UN ENVIRONNEMENT PROTÉGÉ

1. Environnement

Tous les bouleversements que nous connaissons aujourd'hui résultent en grande partie des conséquences de la dégradation de l'environnement et de l'écosystème. Pour arrêter ce désastre, les objectifs suivants sont à atteindre :

- 1) intensification du programme de reboisement de la commune ;
- 2) création de jardins botaniques et d'espaces verts dans les sections communales ;
- 3) sensibilisation sur la bonne gestion des ressources naturelles ;
- 4) mise en place d'un système de surveillance du trafic et de l'abattage des essences forestières et fruitières ;
- 5) construction d'infrastructures hydrauliques ;
- 6) réhabilitation des sources d'eau existantes ;
- 7) mise en place de comités de gestion des infrastructures hydrauliques et d'assainissement en tenant compte de l'aspect genre ;
- 8) sensibilisation sur l'hygiène publique et l'assainissement ;
- 9) réglementation de la gestion des carrières dans la commune ;
- 10) généralisation de l'élaboration et mise en œuvre des conventions locales de gestion des ressources naturelles ;
- 11) mise en place d'un comité communal de suivi des conventions.

V. RENFORCER LES CAPACITÉS TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

Utiliser le dynamisme du conseil municipal, la prochaine construction du complexe administratif, la bonne gestion des projets de la mairie pour profiter des structures d'appui au développement, des programmes /projets existants, du partenariat avec les ONG, du jumelage de la mairie avec celle de Sainte-Anne de la Martinique, tout en réduisant la méfiance des partenaires financiers et la corruption dans l'administration municipale.



PHOTO 16 - ABATTAGE DES ARBRES

2. Aménagement du territoire de la commune



Jusqu'ici la politique du logement en Haïti n'est pas définie. Et rares sont les municipalités qui exigent aux propriétaires et entrepreneurs qui bâtissent des édifices résidentiels, commerciaux ou publics un permis de construire et de conformité aux normes de construction, avec un plan de drainage et de traitement de déchets. Les constructions de bâtiments sont alors incontrôlées. Ces dernières sont le plus souvent érigées dans des lieux non adaptés, non conformes, car non aménagés, non assainis, exposés fort souvent aux risques, désastres et autres cataclysmes.

Certaines familles de Limbé, en difficulté pour se loger, construisent eux-mêmes des maisons de fortune, souvent avec des matériaux récupérés ou recyclés en agglomérats et sur des surfaces très réduites, faute de moyens pécuniaires. Ainsi naissent des bidonvilles, véritables ghettos favorisés par l'exode rural. Se posent alors pour l'État et les collectivités territoriales des problèmes de gestion, d'aménagement et d'assainissement de ces espaces vitaux, devenus difficiles à évacuer en cas d'incendie et de sinistres, à cause des habitudes de vie qui s'y développent et de la certitude de résistance des habitants à toute velléité de déplacement éventuel proposé par les instances décisionnaires et de la protection civile.

Ainsi, certains points ont été mis en exergue par la population pour améliorer leurs conditions d'existence. Ce sont :

- 1) le renforcement des capacités du service domaine et d'ingénierie de la municipalité ;
- 2) l'élaboration et la mise en œuvre d'opérations de lotissement dans la commune ;
- 3) la réhabilitation des routes existantes ;
- 4) la construction de nouvelles voies de pénétration dans les sections communales ;
- 5) la création d'un service d'entretien routier.



PHOTO 17 - UNE MAISON DE FORTUNE DE LA COMMUNE

AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT ET LA SANTÉ

1. Éducation

Comme pour les autres secteurs, le secteur éducatif fait face à d'énormes difficultés : locaux délabrés et exigus, insuffisance de personnel enseignant, insuffisance de salles de classe, mobiliers manquants et inexistantes, bas niveau de qualification des enseignants, absence de programmes de santé-nutrition et de médecine scolaire, abandon et découragement (déperdition scolaire) d'un grand nombre d'élèves du niveau primaire ou secondaire, précarité économique des parents.

Et on ne peut soutenir le développement humain durable dans une société de plus en plus compétitive et moderne sans passer par l'éducation, qui permet d'accéder au savoir et au savoir-faire, ainsi qu'aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, qui connectent au monde entier et aux dernières découvertes. L'école est donc un élément fondamental dans la lutte pour le relèvement de la communauté. Les pistes de solutions proposées par la population sont les suivantes :



- 1) la réhabilitation des écoles en mauvais état;
- 2) la distribution de matériels didactiques;
- 3) la mise en place de bibliothèques et de laboratoires informatiques;
- 4) la construction d'un centre professionnel;
- 5) la construction d'un lycée à Camp-Coq;
- 6) la mise en place de programmes de cantines scolaires dans les écoles;
- 7) la formation ou le recyclage des enseignants ainsi que leur encadrement;
- 8) l'uniformisation du programme scolaire;
- 9) le renforcement du BDS.

2. Santé

Malgré des efforts considérables déployés par l'État haïtien dans ce secteur, les besoins de santé dans la commune sont loin d'être satisfaisants. Tenant compte du diagnostic effectué sur les carences réelles de la population de Limbé en matière de soins de santé, surtout dans les sections communales, deux pistes de solutions ont été proposées par la population :

- 1) la modernisation du système sanitaire de la commune;
- 2) la structuration des hôpitaux, dispensaires et centres de santé existants.



APPUYER LES ACTIVITÉS TOURISTIQUES ET COMMERCIALES

1. Infrastructures routières

Les infrastructures routières, de la commune se résument en des tracés en terre battue non entretenus qui servent encore de routes et de voies de pénétration dans ces communautés, si riches pourtant en ressources agricoles, minérales, touristiques et naturelles. L'absence de routes est l'élément important du retard dans le développement socio-économique de la zone. La réhabilitation et l'extension du réseau routier de la commune reliant les sections communales entre elles permettront la communication entre les différentes sections, une meilleure commercialisation des produits agricoles de la commune et ceux qui proviennent de l'extérieur et enfin le développement du potentiel touristique de la commune. Ces actions faciliteront le transport se révélant très difficile en période pluviale et attireront de nombreux visiteurs nationaux et étrangers lors des festivités. Ainsi, pour permettre l'ouverture de la commune sur l'extérieur conformément aux orientations nationales et régionales définies dans le DSNCRP et en fonction de l'état des lieux de ce secteur, trois pistes sont à exploiter :

- 1) réhabilitation des routes existantes;
- 2) construction de nouvelles voies de pénétration dans les sections communales;
- 3) création d'un service d'entretien routier.

2. Commerce

Le commerce est la deuxième activité génératrice de revenus de la commune après l'agriculture. Le développement de ce secteur repose sur six principales activités, à savoir :

- 1) construction de marchés publics modernes;
- 2) incitation à la création d'entreprises novatrices;
- 3) encadrement des jeunes entrepreneurs;
- 4) promotion les produits locaux
- 5) mise en place des fonds d'investissement pour les jeunes entrepreneurs;
- 6) mise en place d'usines de transformation de produits agricoles.

La position géographique de la commune de Limbé constitue une grande opportunité pour le développement du secteur commercial.

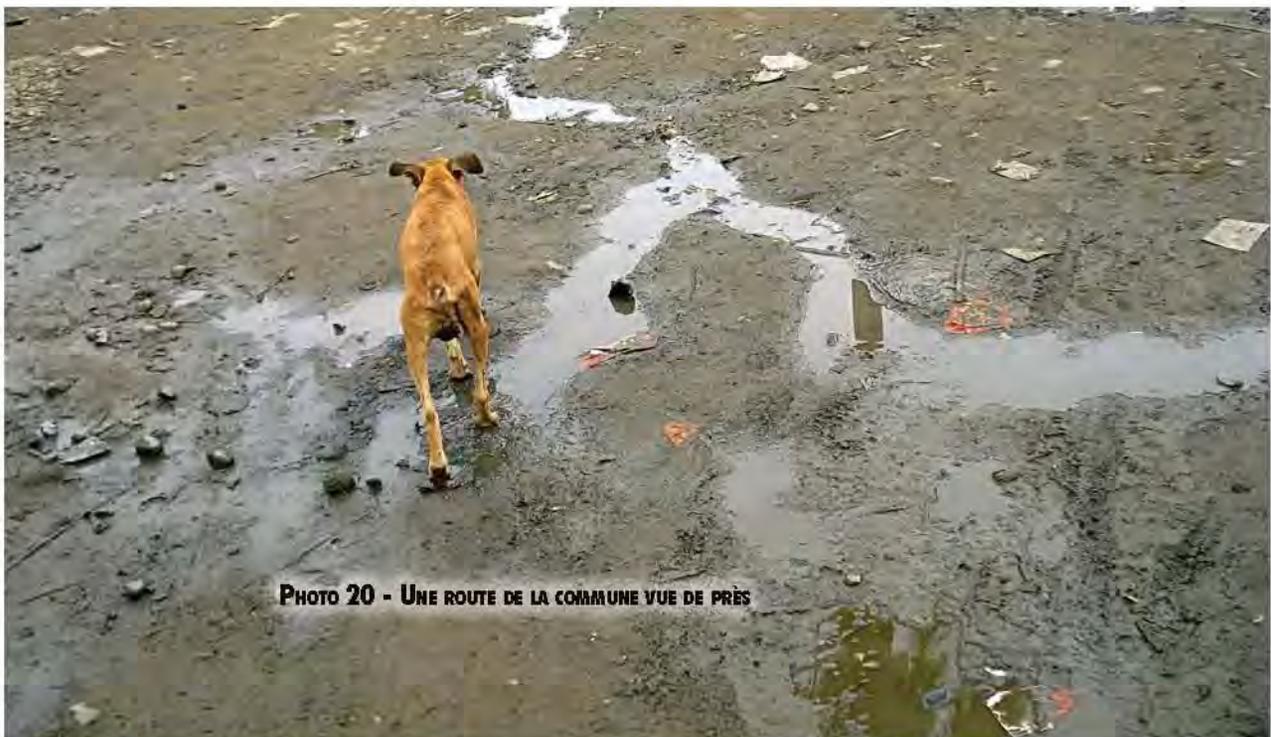


PHOTO 20 - UNE ROUTE DE LA COMMUNE VUE DE PRÈS

FACILITER L'AUGMENTATION DU REVENU DES SYSTÈMES DE PRODUCTION LOCALE

1. Agriculture, élevage, pêche

On ne peut pas améliorer les conditions d'existence de la population de Limbé sans passer par l'agriculture. Cette filière connaît chaque année une baisse de plus en plus considérable, due à la dégradation accélérée de l'environnement et de l'écosystème. De plus, cette situation crée dans la paysannerie de Limbé un état d'indigence extrême et de sous-emploi, un découragement inquiétant, l'exode des agriculteurs qui n'arrivent pas à vivre de leur métier. L'absence de crédit agricole, de produits phytosanitaires, de moyens de transport, de stockage et de conservation, la mauvaise qualité des semences disponibles, un outillage rudimentaire, le faible encadrement technique, le morcellement accru des terres qui rend peu rentable les investissements, les problèmes phytosanitaires, l'irrégularité des saisons pluvieuses et l'absence d'un système d'irrigation sont les principales contraintes auxquelles font face les agriculteurs de la commune.

Les habitants de la commune croient que le développement de la zone doit passer par l'agriculture, considérée à juste titre comme principal secteur économique dans la commune. Beaucoup plus de revenus pourraient être tirés de cette activité moyennant que les agriculteurs aient à leur disposition l'encadrement technique et financier nécessaire. Une amélioration des races locales par l'introduction de races de plus grandes performances de caprins et bovins est souhaitable. En plus, l'appui à la formation d'agents vétérinaires et l'implantation des pharmacies vétérinaires devraient permettre une augmentation de la production des petits ruminants. Un renforcement de la filière pêche permettra une augmentation du revenu des pêcheurs de la commune. Les actions suivantes ont été retenues :

- 1) construction de huit lacs collinaires;
- 2) formation pour les pêcheurs;
- 3) équipement et matériel pour les pêcheurs;
- 4) promotion pour les produits halieutiques;
- 5) mise en place d'un système d'irrigation;
- 6) réalisation d'études sur les filières porteuses;
- 7) organisation des filières agricoles, élevage et pêche;
- 8) mise en place d'encadrements techniques et financiers aux agriculteurs;
- 9) réhabilitation et construction des pistes agricoles existantes;
- 10) encadrement des éleveurs;
- 11) introduction de races améliorées;
- 12) mise en place d'une pharmacie vétérinaire.

PHOTO 21 - UN AGRICULTEUR AU TRAVAIL



2. Mines et carrières

L'exploitation des mines et carrières représente un potentiel économique important pour la commune de Limbé.

Pour y parvenir, les recommandations suivantes sont à adopter :

- 1) prospection et mise en valeur des ressources minières disponibles;
- 2) transformation et utilisation des gisements de silice (sable) tout le long du littoral, dans la fabrication de vitres et de panneaux solaires, préférablement;
- 3) transformation des roches calcaires en chaux vives pour la construction et la commercialisation.

PHOTO 22 - EXPLOITATION DE SABLE PAR LA COMPAGNIE JEB



RENFORCER LES CAPACITÉS TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE



L'amélioration de la prestation de l'administration municipale, l'accroissement de la capacité de mobilisation des ressources financières de la commune et la lutte contre l'insécurité seront autant de défis à relever pour soutenir le développement économique de la commune. Pour ce faire, la commune diversifiera ses sources de financement, valorisera l'expertise locale dans tous les secteurs d'activités, dynamisera les comités locaux de lutte contre l'insécurité, et développera une coopération avec d'autres communes du pays et ailleurs. Un plaidoyer sera engagé en direction de l'État central à cet effet.



4.7 Logique de développement de la commune

4.7.1 Objectifs spécifiques

Sur la base des grandes orientations stratégiques retenues, 16 objectifs spécifiques et 45 résultats ont été définis par la population pour atteindre l'objectif global fixé et réaliser la vision de développement de la commune.

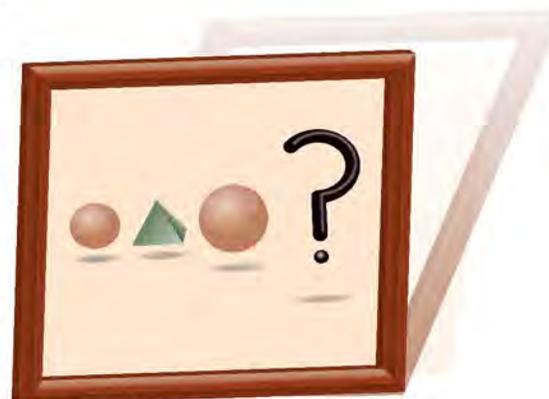
TABLEAU 1 - OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Volet	Objectifs	Résultats
social et environnemental	aménagement qualitatif du territoire de la commune	Le plan d'urbanisme de la ville est élaboré et mis en œuvre.
		La croissance anarchique des lotissements de la ville et l'appropriation informelle des espaces publics sont réduites.
		Le réseau électrique est étendu dans toute la commune.
		Les voies urbaines et périurbaines sont construites et aménagées.
	améliorer la conservation et la gestion des ressources naturelles	La biodiversité est restaurée et protégée.
		Les espèces animales, végétales et le sol sont protégés.
		La disponibilité en eau de la commune est assurée.
		Les espaces verts sont aménagés.
	renforcer les capacités organisationnelles et institutionnelles des OCB	Une politique environnementale rigoureuse est adoptée et appliquée.
	améliorer le taux de scolarisation de la commune	Les structures des organisations sont fonctionnelles et leur gestion est transparente.
		Les infrastructures scolaires sont construites.
	améliorer l'état de santé des populations	Les taux de réussite se sont accrus.
		Les taux de mortalité maternelle et infantile sont réduits.
		Les taux de prévalence des épidémies sont réduits.
		La qualité des soins de santé est améliorée dans la commune.
	améliorer les infrastructures sportives et de loisirs	Le taux de consommation de drogues et d'alcool est réduit.
		Les activités sportives et culturelles de la commune sont renforcées.
Total	6	17
productif	valoriser et exploiter judicieusement les atouts touristiques et culturels de la commune	Une politique de promotion du tourisme et de la culture est adoptée et mise en œuvre dans la commune.
		Les sites touristiques et de pèlerinage de la commune sont aménagés et valorisés.
		Les tronçons routiers amenant aux sites touristiques sont réhabilités.
		L'art et la culture sont valorisés.
		La capacité des artisans est renforcée.
	développer l'économie locale	L'entrepreneuriat local est dynamisé.
Les créneaux porteurs sont identifiés et valorisés.		
		Un cadre favorable à l'investissement privé est créé.

Volet	Objectifs	Résultats
productif	diversifier et améliorer la production agricole, animale et de la pêche dans la commune	La pêche aquatique est développée dans la commune. Les besoins en produits agricoles de la population de Limbé sont satisfaits. La conduite de l'élevage caprin et bovin dans la commune est améliorée.
	développer les PME et PMI	La promotion des entreprises locales est renforcée. Les opérateurs économiques sont appuyés et formés.
Total	4	13
finances, administration et gouvernance	améliorer le système judiciaire de la commune	Le système judiciaire de la commune est renforcé. Le service fourni par les bureaux de l'état civil de la commune est efficace.
	améliorer les prestations de l'administration municipale et les actions de coopération	Des actions d'intercommunalité sont identifiées et menées avec les communes voisines. La coopération décentralisée est renforcée.
		Les services fournis par la commune sont connus par la population et sont effectivement rendus à temps. L'administration municipale dispose de personnel qualifié et en nombre suffisant.
		La collaboration entre les institutions d'appui au développement et l'administration municipale est renforcée. La collaboration entre les structures déconcentrées de l'État et l'administration municipale est renforcée.
	accroître les capacités de mobilisation des ressources financières de la commune	Les sources de financement sont diversifiées. Les mécanismes de recouvrement des recettes fiscales et non fiscales sont améliorés.
	accroître la participation de toutes les composantes de la population au développement de la commune	La participation des femmes dans les structures de prise de décision au niveau communal est accrue. L'implication active des jeunes et de la diaspora dans le développement de la commune est renforcée. L'expertise locale dans tous les secteurs d'activités est valorisée.
		garantir la sécurité des biens et des personnes dans la commune
	Total	6

4.7.2 Cadre logique du développement de la commune Limbé

La réalisation de la vision de la commune de Limbé reflète l'atteinte des résultats découlés des objectifs spécifiques qui permettront de mesurer progressivement la marche vers la réalisation de cette vision. Il va falloir aussi identifier les indicateurs objectivement vérifiables (IOV), les sources de vérification et prendre en compte les suppositions de nature socio-économique et politique. Le cadre logique est un instrument qui aide à établir logiquement les liens existant entre les objectifs définis, les résultats, les indicateurs et les sources de vérification, auxquels on y ajoute les principaux acteurs identifiés et la précision sur l'aire des interventions prévues dans la commune. Le tableau suivant donne plus de détails.



TABEAU 2 - CADRE LOGIQUE DU PDC DE LA COMMUNE DE LIMBÉ

Résultats	Indicateurs	Sources de vérification	Actions/sous-projets	Acteurs concernés	Localisation
Volet social et environnemental					
OS 1 : Aménager qualitativement le territoire de la commune					
R1.1 : Le plan d'urbanisme de la ville est élaboré et mis en œuvre.	participation effective des ressources de la commune à l'élaboration du PAT avec prise en compte de la vision de développement de Limbé	rapports et procès-verbaux des rencontres	1) identification de consultants pour l'élaboration du plan d'urbanisme de la ville 2) organisation des activités d'élaboration du plan 3) vulgarisation du plan d'aménagement 4) mise en œuvre des grandes actions du plan	mairie, MTPTC, MPCE, OPS, CDC	centre-ville
R1.2 : La croissance anarchique des lotissements de la ville et l'appropriation informelle des espaces publics sont réduites.	90% des zones urbanisables de la commune sont loties d'ici à 2020.	rapports de la mairie et de la DGI enquête de terrain	1) élaboration et mise en œuvre d'un programme d'opérations de lotissement dans la commune 2) renforcement des capacités du service domaine et d'ingénierie de la municipalité	mairie, MTPTC, MPCE, MICT, OPS, CDC	toute la commune
R1.3 : Le réseau électrique est étendu dans toute la commune.	nombre de nouvelles zones électrifiées et de compteurs installés	service de génie rural de la mairie	1) construction d'une centrale électrique dans la commune 2) réhabilitation du réseau électrique existant 3) extension du réseau électrique de la commune	mairie, MTPTC, FAES, EDH, MICT, OPS, CDC	toute la commune
R1.4 : Les voies urbaines et périurbaines sont construites et aménagées.	nombre de km de rues et de routes construites et aménagées	rapport de la direction régionale du MTPTC	1) réhabilitation des routes existantes 2) construction de nouvelles voies de pénétration dans les sections communales 3) création d'un service d'entretien routier	mairie, MTPTC, CNE, MICT, OPS, CDC	toute la commune
OS 2 : Améliorer la conservation et la gestion des ressources naturelles					
R2.1 : La biodiversité est restaurée et protégée.	D'ici à 2020, 70% de la biodiversité est restaurée.	observation enquête de terrain rapport de la direction du MDE	1) intensification du programme de reboisement de la commune 2) création de jardins botaniques et d'espaces verts dans les sections communales	MARNDR, mairie, MDE, MTPTC, OPS, CDC	toute la commune
R2.2 : Les espèces animales, végétales et le sol sont protégés.	Une diversité d'espèces animales et végétales est présente et d'ici 2020 80% du sol est protégé.	rapport de la direction du MDE, BAC enquête de terrain	3) sensibilisation de la population sur la bonne gestion des ressources naturelles 4) mise en place d'un système de surveillance du trafic et de l'abattage des essences forestières et fruitières	MARNDR, mairie, MDE, OPS, CDC	toute la commune

Résultats	Indicateurs	Sources de vérification	Actions/sous-projets	Acteurs concernés	Localisation
R2.3 : La disponibilité en eau de la commune est assurée.	La couverture en eau potable est au moins de 90 % d'ici 2020.	rapport du SNEP et de la mairie	<ol style="list-style-type: none"> 1) construction d'infrastructures hydrauliques 2) réhabilitation des sources d'eau existantes 3) mise en place de comités de gestion des infrastructures hydrauliques et d'assainissement en tenant compte de l'aspect genre 4) sensibilisation de la population sur l'hygiène publique et l'assainissement 	MARNDR, mairie, MDE, MTPTC, SNEP, OPS, CDC	toute la commune
R2.4 : Les espaces verts sont aménagés.	nombre d'ha protégées	rapport de la direction régionale du MDE, du BAC		MARNDR, mairie, MDE, OPS, CDC	toute la commune
R2.5 : Une politique environnementale rigoureuse est adoptée et appliquée.	disponibilité et vulgarisation du document qui la contient	mairie, MDE	<ol style="list-style-type: none"> 1) réglementation de la gestion des carrières dans la commune 2) généralisation de l'élaboration des conventions locales de gestion des ressources naturelles 3) mise en œuvre des conventions locales de gestion des ressources naturelles 4) mise en place d'un comité communal de suivi des conventions 	MARNDR, mairie, MDE, CDC	toute la commune
OS 3 : Renforcer les capacités organisationnelles et institutionnelles des organisations communautaires de base (OCB)					
R3.1 : Les structures des organisations sont fonctionnelles et leur gestion est transparente.	<p>Sur une période de 10 ans,</p> <ul style="list-style-type: none"> * 80 à 90 % des OCB sont formées sur les techniques de gestion; * 80 à 90 % des membres sont alphabétisés; * 90 % des OCB sont fonctionnelles. 	rapport des activités enquête de terrain	<ol style="list-style-type: none"> 1) formation des membres des organisations en techniques de gestion et d'animation de groupes, comptabilité et administration, prévention, gestion et résolution de conflits, leadership efficace, relations publiques, participation citoyenne, élaboration et gestion de projets, techniques de recherche de fonds 2) mise en place d'organes d'information et de communication sur la nécessité de transparence dans les organisations 3) organisation d'échanges entre les OCB et l'administration municipale 4) création d'un cadre de concertation entre l'administration municipale et les OCB 5) élaboration d'un plan d'échange et de collaboration entre l'administration municipale et les organisations dans tous les domaines 	MAST, mairie, OPS, CDC	toute la commune

Résultats	Indicateurs	Sources de vérification	Actions/sous-projets	Acteurs concernés	Localisation
OS 4 : Améliorer le taux de scolarisation de la commune					
R4.1 : Les infrastructures et équipements scolaires sont améliorés.	D'ici à l'an 2020, toutes les sections et la ville sont dotées d'écoles publiques en fonction de la population scolarisable.	rapport du BDS	1) réhabilitation des écoles en mauvais état 2) distribution des matériels didactiques 3) mise en place de bibliothèques et de laboratoires informatiques 4) construction d'un centre professionnel 5) construction d'un lycée à Camp-Coq	MENFP, MTPTC, FAES, CNE, CDC, OPS	toute la commune
R4.2 : La fréquentation des écoles est améliorée.	D'ici à l'an 2020, 90% des enfants de la commune en âge de scolarisation est en salle de classe.	rapport du BDS, enquête de terrain	6) mise en place de programmes de cantines scolaires dans les écoles	MENFP et partenaires	toute la commune
R4.3 : Les taux de réussite scolaire se sont accrus.	D'ici 2020, 90% des élèves réussissent les tests d'évaluation de fin d'études primaires et secondaires.	rapport du BDS	1) formation ou recyclage des enseignants ainsi que leur encadrement 2) uniformisation du programme scolaire 3) renforcement du BDS	MENFP et partenaires	toute la commune
OS 5 : Améliorer l'état de santé des populations					
R5.1 : Les taux de mortalité maternelle et infantile sont réduits.	présence d'un nombre suffisant de ressources qualifiées et d'infrastructures sanitaires équipées	enquête de terrain rapport de la Direction départementale du Nord	1) modernisation du système sanitaire de la commune 2) structuration des hôpitaux, dispensaires et centre de santé existants	MSPP et partenaires, mairie, CDC	toute la commune
R5.2 : Les taux de prévalence d'épidémies sont réduits.	90% de la population est à l'abri d'épidémies d'ici 2020.	rapport des centres hospitaliers	1) augmentation de la quantité de personnel médical de la commune 2) organisation de programmes de formation, de recyclage pour le personnel de la santé	MSPP et partenaires, MJSSC, mairie, CDC	toute la commune
R5.3 : La qualité des soins est améliorée dans la commune.	Un nombre suffisant de médecins et d'aides-soignantes est disponible dans la commune.	rapport de la direction régionale du MSPP observation	3) organisation de programmes de santé communautaire (sensibilisation de la population sur les IST/VIH)	MSPP et partenaires, CDC	toute la commune
R5.4 : Le taux de consommation de drogues et d'alcool est réduit.	70% de la population juvénile ne consomme plus de drogue d'ici 2020.	enquête de terrain	1) sensibilisation des jeunes sur les conséquences de la consommation de la drogue et de l'alcool 2) organisation d'activités socio-éducatives, culturelles et sportives	MENFP, MSPP et partenaires	toute la commune

Résultats	Indicateurs	Sources de vérification	Actions/sous-projets	Acteurs concernés	Localisation
OS 6 : Améliorer les infrastructures sportives et de loisirs dans la commune					
R6.1 : Les activités sportives et culturelles de la commune sont renforcées.	D'ici 2015, la couverture en infrastructures sportives, culturelles et de loisirs est disponible à 95 % dans la commune.	mairie rapport de la direction régionale du MCC	1) mise en place d'infrastructures sportives et culturelles 2) achèvement de la place publique existante 3) réhabilitation du centre socioculturel 4) mise en place de salles de cinéma 5) mise en place d'écoles de talents sportifs 6) formation de techniciens sportifs	MJSSC, MENFP, mairie, CDC, OPS	toute la commune
Valet Productif					
OS 7 : Valoriser et exploiter judicieusement les atouts touristiques et culturels de la commune					
R7.1 : Une politique de promotion du tourisme et de la culture est adoptée et mise en œuvre dans la commune.	Un document de stratégie et de promotion du tourisme et de la culture est élaboré et exécuté à plus de 70 % dans la commune d'ici 2015.	rapport de la mairie et de la Direction régionale du Tourisme	1) création d'un centre d'accueil et d'orientation touristique 2) aménagement des sites touristiques existants dans la commune 3) formation de guides touristiques 4) mise en place d'un fonds de soutien pour les entrepreneurs du secteur touristique	MT, ISPAN, MCC, MPCE, mairie, CDC, OPS	centre-ville, 4 ^e et 6 ^e sections
R7.2 : Les sites touristiques et de pèlerinage de la commune sont aménagés et valorisés.	D'ici à 2012, Roche-à-Laine, le musée Guayaba, la grotte de Soufrière et les lieux de pèlerinage sont exploités à des fins touristiques. présence d'un nombre important de visiteurs nationaux et étrangers	observation mairie recouvrement fiscal	1) aménagement des tronçons routiers qui conduisent aux sites 2) réhabilitation des sites touristiques et lieux de pèlerinage	MT, ISPAN, MCC, MTPC, MPCE, mairie, CDC, OPS	centre-ville, 4 ^e et 6 ^e sections
R7.3 : Les tronçons routiers amenant aux sites touristiques sont réhabilités.	fréquence des visites de ces lieux	MTPTC mairie		MTPTC, OPS, mairie, CDC	centre-ville, 4 ^e et 6 ^e sections
R7.4 : L'art et la culture sont valorisés.	Un nombre plus important d'artisans et d'artistes est constaté dans la commune.		1) recensement des artistes et artisans 2) stages de formation au profit des artistes 3) mise en relation des artistes de la commune avec ceux des villes en jumelage 4) création d'un Centre de Lecture et d'Animation culturelle	MT, MCC, mairie, CDC	toute la commune

Résultats	Indicateurs	Sources de vérification	Actions/sous-projets	Acteurs concernés	Localisation
R7.5 : La capacité des artisans est renforcée.	D'ici 2020, une augmentation de 50 % de la production artisanale est constatée, 50 % d'artisans ont reçu une formation pour améliorer leur production.	enquête de terrain	1) inventaire des branches d'activités artisanales existantes 2) formation et encadrement des artisans inventoriés 3) organisation de foires artisanales 4) construction d'un centre de promotion des œuvres artisanales	MT, MCC, mairie, CDC, OPS	toute la commune
OS 8 : Développer l'économie locale					
R8.1 : L'entreprenariat local est dynamisé.	D'ici 2015, 50 % de micro-entreprises sont créées et 80 % de leurs propriétaires ont la capacité de les gérer et les développer.	Ministère du Commerce Centre de Facilitation pour la Création des Entreprises	1) incitation à la création d'entreprises novatrices 2) encadrement des jeunes entrepreneurs 3) promotion des produits locaux 4) mise en place de fonds d'investissement pour les jeunes entrepreneurs 5) mise en place d'usines de transformation des produits agricoles	mairie FAES OPS	toute la commune
R8.2 : Les créneaux porteurs sont identifiés et valorisés.	Au moins 10 créneaux porteurs sont identifiés, un plan est mis en place et des fonds sont disponibles pour leur valorisation.	mairie MEF MPCE ONG		MPCE, MEF, mairie, OPS	toute la commune
R8.3 : Un cadre favorable à l'investissement privé est créé.	Une structure est mise en place pour favoriser l'investissement (une chambre de commerce par exemple).	Ministère du Commerce		mairie, MJSB, MT, MPCE	toute la commune
OS 9 : Diversifier et améliorer la production agricole, animale et de la pêche dans la commune					
R9.1 : La pêche aquatique est développée dans la commune.	Le revenu des pêcheurs augmente de 50 % d'ici 2015.	augmentation de l'offre de poisson sur le marché local	1) construction de 8 lacs collinaires 2) formation pour les pêcheurs 3) équipement et matériel pour les pêcheurs 4) promotion pour les produits halieutiques	MARNDR, MEF, FAES, mairie, CDC	toute la commune

Résultats	Indicateurs	Sources de vérification	Actions/sous-projets	Acteurs concernés	Localisation
R9.2 : Les besoins en produits agricoles de la population de Limbé sont satisfaits.	D'ici 2015, 50% de la population consomme les produits locaux. Une augmentation de 10% du rendement à l'ha par agriculteur est constatée chaque année.	rapport du BAC	1) mise en place d'un système d'irrigation 2) réalisation d'études sur les filières porteuses 3) organisation de ces filières 4) mise en place d'un encadrement technique et financier aux agriculteurs 5) réhabilitation et construction des pistes agricoles existantes	MARNDR, MEF, FAES, mairie, CDC	toute la commune
R9.3 : La conduite de l'élevage caprin et bovin dans la commune est améliorée.	D'ici 2020, 50 % du cheptel reçoit des soins vétérinaires.	BAC ONG enquête de terrain	1) encadrement des éleveurs 2) introduction de races améliorées 3) mise en place d'une pharmacie vétérinaire 4) formation d'agents vétérinaires	MARNDR, MEF, FAES, OPS, mairie, CDC	toute la commune
OS 10 : Développer les PME et PMI					
R10.1 : La promotion des entreprises locales est renforcée.	Un nombre plus élevé d'entrepreneurs formés en <i>marketing</i> et en gestion d'entreprises est recensé dans la commune, 10 nouveaux marchés sont pénétrés par les opérateurs, 50% des entreprises ont accès au crédit.	mairie DGI opérateurs financiers	1) recensement des PME et actualisation de statistiques par branche d'activité 2) réalisation d'une étude sur l'économie locale 3) formation pour les nouveaux entrepreneurs 4) formalisation de l'existence des PME 5) organisation et mise à la disposition des opérateurs économiques de toutes les informations liées aux relations de libre échange	MARNDR, MEF, FAES, OPS, mairie, CDC	toute la commune
R10.2 : Les opérateurs économiques sont appuyés et formés.				MARNDR, MEF, FAES, OPS, mairie, CDC	toute la commune
Volet gouvernance					
OS 11 : Améliorer le système judiciaire de la commune					
R11.1 : Le système judiciaire de la commune est renforcé.	D'ici 2015, le système judiciaire bénéficie de l'appui des partenaires.	enquête de terrain rapport du MJSP	1) augmentation du nombre de tribunaux 2) augmentation du nombre de personnel judiciaire de la commune 3) mise en place de programmes de formation de juges et de greffiers 4) mise en place d'un tribunal civil	MJSP et partenaires	toute la commune
R11.2 : Le service fourni par les bureaux de l'état civil de la commune est efficace.	disponibilité du personnel qualifié et de moyens matériels adéquats	rapport de formation rapport du MJSP	1) augmentation de bureaux de l'état civil 2) augmentation et nomination du personnel des bureaux de l'état civil 3) mise en place des principes et règlements régissant le bon fonctionnement des bureaux de l'état civil 4) sensibilisation de la population sur la nécessité de faire des actes de naissance	MJSP et partenaires	toute la commune

Résultats	Indicateurs	Sources de vérification	Actions/sous-projets	Acteurs concernés	Localisation
OS 12 : Améliorer les prestations de l'administration municipale et les actions de coopération					
R12.1 : Des actions d'intercommunalité sont identifiées et menées avec les communes voisines.	Un nombre important de rencontres intercommunales est organisé.	procès-verbaux compte-rendu des rencontres	1) poursuite du processus de mise en œuvre de l'intercommunalité des pays de la Caraïbe (Martinique) 2) réalisation d'une étude sur les domaines de pertinence de l'intercommunalité 3) mise en œuvre d'actions de l'intercommunalité	FAES, MICT, MPCE, mairie, CDC, MEF	toute la commune
R12.2 : La coopération décentralisée est renforcée.	nombre de personnes formées en coopération internationale, les nouvelles relations de coopération	rapport du MPCE	1) amélioration de la coopération entre la mairie locale et celle de Sainte-Anne 2) création et animation d'un service chargé de la coopération décentralisée 3) formation des élus locaux, des cadres territoriaux et du personnel de l'administration municipale	FAES, MICT, MPCE, mairie, CDC	toute la commune
R12.3 : Les services fournis par la commune sont connus par la population et effectivement rendus à temps.	90% de la population est en connaissance des services disponibles.	enquête de terrain médiats mairie	1) création d'un organe d'information et de vulgarisation dans la mairie	FAES, MEE, MICT, MPCE, mairie, CDC	toute la commune
R12.4 : L'administration communale dispose de personnel qualifié et en nombre suffisant.	Un nombre plus important de cadres qualifiés est disponible dans l'administration.	mairie enquête MICT, MEF	1) recrutement de nouveaux cadres 2) formations appropriées	FAES, MICT, MPCE, MEE, mairie, CDC	toute la commune
OS 13 : Améliorer la collaboration entre les structures d'État, les structures d'appui et l'administration municipale					
R13.1 : La collaboration entre les institutions d'appui au développement et l'administration municipale est renforcée.	nombre d'actions entreprises conjointement entre la mairie et les institutions d'appui au développement	rapport des institutions concernées	1) création d'un cadre de concertation entre l'administration municipale et les organisations de base	FAES, MEE, MICT, MPCE, mairie, CDC	toute la commune
R13.2 : La collaboration entre les structures déconcentrées de l'État et l'administration municipale est renforcée.	fluidité de la circulation d'information, nombre d'actions et de mesures entreprises en partenariat entre les structures déconcentrées de l'État et l'administration municipale	gouvernement central et administration municipale		FAES, MICT, MPCE, MEE, mairie, CDC	toute la commune

Résultats	Indicateurs	Sources de vérification	Actions/sous-projets	Acteurs concernés	Localisation
OS 14 : Accroître les capacités de mobilisation des ressources financières de la commune					
R14.1 : Les sources de financement sont diversifiées.	nombre de nouvelles sources de financement accessibles	mairie MECF MPCE	1) recrutement et formation de nouveaux collecteurs de taxes 2) identification des gros contribuables 3) sensibilisation de la population au paiement des redevances fiscales	FAES, MICT, DGI, MPCE, MEF, mairie, CDC	toute la commune
R14.2 : Les mécanismes de recouvrement des recettes fiscales et non fiscales sont améliorés.	Les recettes fiscales par année sont augmentées de 20 %.	DGI mairie		FAES, MICT, MPCE, DGI, MEF, mairie, CDC	toute la commune
OS 15 : Accroître la participation de toutes les composantes de la population au développement de la commune					
R15.1 : La participation des femmes dans les structures de prise de décision au niveau communal est accrue.	Un nombre plus important de femmes accède aux espaces de prise de décisions.	rapport de l'administration communale, ONG, organisations de femmes	1) sensibilisation des femmes dans les activités de développement	MCFDF, FAES, CDC	toute la commune
R15.2 : L'implication active des jeunes et de la diaspora dans le développement de la commune est renforcée.	La fréquence de la participation des jeunes et de la diaspora dans les activités de développement augmente.	enquête de terrain mairie	1) implication de la diaspora aux activités de la commune 2) renforcement de l'implication des jeunes au développement de la commune 3) création d'un cadre de concertation entre les autorités et les gens de la diaspora	MICT, MPCE, FAES, mairie	toute la commune
R15.3 : L'expertise locale dans tous les secteurs d'activités est valorisée.	Un nombre plus important d'experts locaux sont impliqués dans les activités de développement.	Rapport de l'administration communale, MICT		MICT, MPCE, FAES, mairie	toute la commune
OS 16 : Garantir la sécurité des biens et des personnes dans la commune					
R16.1 : Les infrastructures et institutions de sécurité sont renforcées.	La justice et la police disposent d'équipements, de matériels et de ressources humaines qualifiées en nombre suffisant.	rapport de la police mairie MICT MJSP	1) construction de sous-commissariats dans les sections communales 2) augmentation du nombre de policiers dans la commune 3) acquisition de matériels logistiques et équipements de sécurité pour les commissariats	MJSP, PNH, mairie	toute la commune
R16.2 : Les actes de banditisme sont réduits.	Les actes de banditisme diminuent de 30 % par année.	rapport des tribunaux		MJSP, mairie	toute la commune



4.7.3 Classification des actions par ordre de préférence

En appliquant la matrice de classification, la population a procédé aux choix de dix projets prioritaires tenant compte de l'urgence de satisfaire leurs besoins à court terme.

TABEAU 4 - LISTE DES PROJETS PRIORITAIRES PAR VOLET

Volet	Projets prioritaires
social et environnemental	construction d'infrastructures hydrauliques
	élaboration et mise en œuvre du plan d'urbanisme de la ville en mettant accent sur le drainage
	reprofilage des rivières (rivière Dévot et celle du Limbé), drainage du canal Malort
	construction d'un autre lycée et réhabilitation des écoles nationales existantes au centre-ville et dans les sections communales
productif	mise en place d'un système d'irrigation
	mise en place d'unités de transformation des produits agricoles
	construction de deux marchés (6 ^e section et centre-ville)
	aménagement des sites touristiques existant dans la commune
gouvernance	formation du personnel de la mairie en techniques de mobilisation de ressources financières (levée de fonds) pour la mise en œuvre des projets communaux
	augmentation de la capacité de la mairie pour la collecte des taxes par le recrutement et la formation de nouveaux agents

Logiquement, avant d'accorder du financement et de procéder à l'exécution des projets, il va falloir que des études de faisabilité soient effectives en adoptant des mesures d'accompagnement afin d'assurer une prise en charge concertée et la durabilité des interventions.

4.7.4 Plan pluriannuel d'investissement

La programmation pluriannuelle est basée sur la détermination des coûts suivant les actions et les années. Elle permet de savoir le coût annuel des projets et, en même temps, des programmes et du plan lui-même. Elle sera un guide capital lors de l'élaboration annuel des budgets et pour la recherche de financement des projets à mettre en œuvre.

La démarche de planification financière s'est appuyée sur le cadre logique et l'estimation des coûts des activités. La planification des activités a permis de définir les coûts afférents à celles-ci pour chaque année de mise en œuvre.

TABEAU 5 - PROGRAMMATION FINANCIÈRE PLURIANNUELLE

	Acteurs	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Total
Volet social et environnemental							
Programme 1 : Aménager qualitativement le territoire de la commune							
Sous-programme 1.1 : Élaborer et mettre en œuvre le plan d'urbanisme de la ville							
1) élaboration du plan d'aménagement de la commune		5 000 000					5 000 000
2) vulgarisation du plan d'aménagement		500 000					500 000
3) gestion de la mise en œuvre des actions du plan		2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	10 000 000
Sous-total 1.1		7 500 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	15 500 000
Sous-programme 1.2 : Étendre le réseau d'électricité de la commune							
1) construction d'une centrale électrique dans la commune		5 000 000	5 000 000		5 000 000		15 000 000
2) réhabilitation du réseau électrique existant		5 000 000		3 000 000		2 000 000	10 000 000
3) extension du réseau électrique de la commune		5 000 000	5 000 000	5 000 000	4 000 000	3 000 000	22 000 000
Sous-total 1.2		15 000 000	10 000 000	8 000 000	9 000 000	5 000 000	47 000 000
Sous-programme 1.3 : Réduire la croissance anarchique des lotissements de la ville et l'appropriation informelle des espaces publics							
1) élaboration et mise en œuvre d'un programme d'opérations de lotissement		5 000 000		4 000 000		4 000 000	13 000 000
2) renforcement des capacités du service domaine et d'ingénierie de la municipalité		350 000		250 000		150 000	750 000
Sous-total 1.3 :		5 350 000		4 250 000		4 150 000	13 750 000
Légende :  administration centrale •  administration communale •  société civile •  secteur privé •  OI/ONG							

	Acteurs	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Total
Sous-programme 1.4 : Construire et aménager les voies urbaines et périurbaines							
1) réhabilitation des routes existantes	 		7 000 000	7 000 000	5 000 000	5 000 000	24 000 000
2) construction de nouvelles voies de pénétration dans les sections communales	   			20 000 000	20 000 000	20 000 000	60 000 000
3) création d'un service d'entretien routier	 		7 000 000	7 000 000	10 000 000	10 000 000	34 000 000
Sous-total 1.4			14 000 000	34 000 000	35 000 000	35 000 000	118 000 000
Sous-programme 1.5 : Assurer la disponibilité en eau de la commune							
1) construction d'infrastructures hydrauliques	 	5 000 000		1 000 000		500 000	6 500 000
2) réhabilitation des sources d'eau existantes	 	1 000 000	500 000	500 000	300 000	300 000	2 600 000
3) mise en place de comités de gestion des infrastructures hydrauliques et d'assainissement en tenant compte de l'aspect genre	  	500 000					500 000
4) sensibilisation de la population sur l'hygiène publique et l'assainissement	  	500 000		250 000		150 000	900 000
Sous-total 1.5		7 000 000	500 000	1 750 000	300 000	950 000	10 500 000
Sous-programme 1.6 : Adopter et appliquer une politique environnementale rigoureuse							
1) réglementation de la gestion des carrières dans la commune		250 000					250 000
2) généralisation de l'élaboration des conventions locales de gestion des ressources naturelles	 	250 000		250 000			500 000
3) mise en place d'un comité communal de suivi des conventions	 	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	5 000 000
Sous-total 1.6		1 500 000	1 000 000	1 250 000	1 000 000	1 000 000	5 750 000
Total programme 1		36 350 000	27 500 000	51 250 000	47 300 000	48 100 000	210 500 000
Programme 2 : Améliorer la conservation et la gestion des ressources naturelles							
Sous-programme 2.1 : Restaurer la biodiversité							
1) intensification du programme de reboisement de la commune	  	1 300 000		1 300 000		1 200 000	3 800 000
Légende :  administration centrale •  administration communale •  société civile •  secteur privé •  OI/ONG							

	Acteurs	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Total
2) création de jardins botaniques et d'espaces verts dans les sections communales	  			1 000 000	500 000	500 000	2 000 000
3) sensibilisation de la population sur la bonne gestion des ressources naturelles	  	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	2 500 000
4) mise en place d'un système de surveillance du trafic et de l'abattage des essences forestières et fruitières	 	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	2 500 000
Sous-total 2.1		2 300 000	1 000 000	3 300 000	1 500 000	2 700 000	10 800 000
Total programme 2		2 300 000	1 000 000	3 300 000	1 500 000	2 700 000	10 800 000
Programme 3 : Renforcer les capacités organisationnelles et institutionnelles des OCB							
Sous-programme 3.1 : Rendre performantes les structures organisationnelles des OCB							
1) formation des membres des organisations en techniques de gestion et d'animation des groupes	  		500 000		500 000		1 000 000
2) mise en place d'organes d'information et de communication sur la nécessité de transparence dans les organisations	  		250 000	250 000	250 000	250 000	1 000 000
3) organisation d'échanges entre les organisations et l'administration municipale	  		200 000	200 000	200 000	200 000	800 000
4) création d'un cadre de concertation entre l'administration municipale et les organisations de base	 		250 000	250 000	250 000	250 000	1 000 000
Sous-total 3.1			1 200 000	700 000	1 200 000	700 000	3 800 000
Total programme 3			1 200 000	700 000	1 200 000	700 000	3 800 000
Programme 4 : Améliorer le taux de scolarisation de la commune							
Sous-programme 4.1 : Accroître le taux de réussite des écoliers							
1) réhabilitation des écoles nationales existantes dans le centre-ville et les sections communales	 	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	25 000 000
Légende :  administration centrale •  administration communale •  société civile •  secteur privé •  OI/ONG							

	Acteurs	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Total
2) construction et entretien d'un lycée	 	10 000 000	250 000	250 000	250 000	250 000	11 000 000
3) mise en place de programmes de cantines dans les écoles	  	2 500 000	2 500 000	2 500 000	2 500 000	2 500 000	12 500 000
4) formation et encadrement des enseignants	  	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	5 000 000
Sous-total 4.1		18 500 000	8 750 000	8 750 000	8 750 000	8 750 000	53 500 000
Total programme 4		18 500 000	8 750 000	8 750 000	8 750 000	8 750 000	53 500 000
Programme 5 : Améliorer l'état de santé de la population de Limbé							
Sous-programme 5.1 : Réduire le taux de mortalité maternelle et infantile							
1) modernisation du système sanitaire		5 000 000		3 000 000		2 000 000	10 000 000
2) structuration des hôpitaux, dispensaires et centre de santé existants	   	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	10 000 000
Sous-total 5.1		7 000 000	2 000 000	5 000 000	2 000 000	4 000 000	20 000 000
Sous-programme 5.2 : Réduire le taux de consommation de drogues et d'alcool chez les jeunes							
1) sensibilisation des jeunes sur les conséquences de la consommation de la drogue et de l'alcool	 	250 000	250 000	250 000	250 000	250 000	1 250 000
2) organisation d'activités socio-éducatives, culturelles et sportives	 	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	5 000 000
Sous-total 5.2		1 250 000	1 250 000	1 250 000	1 250 000	1 250 000	6 250 000
Sous-programme 5.3 : Réduire le taux de prévalence des épidémies							
1) augmentation de la quantité de personnel médical	   	5 000 000	5 000 000	5 000 000	3 000 000	3 000 000	21 000 000
2) organisation de programmes de formation et recyclage pour le personnel de la santé	   	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	2 500 000
3) organisation de programmes de santé communautaire (sensibilisation sur les IST/VIH)	   	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	5 000 000
Sous-total 5.3		6 500 000	6 500 000	6 500 000	4 500 000	4 500 000	28 500 000
Total programme 5		14 750 000	9 750 000	12 750 000	7 750 000	9 750 000	54 750 000
Programme 6 : Améliorer les infrastructures sportives et de loisirs dans la commune							
Légende :  administration centrale •  administration communale •  société civile •  secteur privé •  OI/ONG							

	Acteurs	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Total
Sous-programme 6.1 : Détecter et valoriser des talents							
1) mise en place d'infrastructures sportives et culturelles	 		10 000 000				10 000 000
2) achèvement de la place publique existante		5 000 000					5 000 000
3) réhabilitation du centre socioculturel de la commune	 		5 000 000				5 000 000
4) mise en place de salles de cinéma				5 000 000			5 000 000
5) mise en place d'écoles de talents sportifs	 		4 000 000	400 000	400 000	400 000	5 200 000
6) formation de techniciens sportifs	 		500 000	2 500 000	2 500 000	2 500 000	8 000 000
Sous-total 6.1		5 000 000	19 500 000	7 900 000	2 900 000	2 900 000	38 200 000
Total programme 6		5 000 000	19 500 000	7 900 000	2 900 000	2 900 000	38 200 000
Total volet social		76 900 000	67 700 000	84 650 000	69 400 000	72 900 000	371 550 000
Volet productif							
Programme 7 : Valoriser et exploiter judicieusement les atouts touristiques et culturels de la commune							
Sous-programme 7.1 : Adopter et mettre en œuvre une politique de promotion du tourisme et de la culture							
1) création d'un centre d'accueil et d'orientation touristique	 	5 000 000	2 000 000	2 000 000	1 000 000	1 000 000	11 000 000
2) aménagement des sites touristiques existants dans la commune	 	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	10 000 000
3) formation de guides touristiques	 	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	2 500 000
4) mise en place d'un fonds de soutien pour les entrepreneurs du secteur touristique	 	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	50 000 000
5) aménagement des tronçons routiers qui conduisent aux sites	 	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	20 000 000
Sous total 7.1		21 500 000	18 500 000	18 500 000	17 500 000	17 500 000	93 500 000
Sous-programme 7.2 : Valoriser l'art et la culture de la commune							
1) recensement des artistes	 	500 000					500 000
2) stages de formation au profit des artistes	 		300 000	300 000	200 000	200 000	1 000 000
3) mise en relation des artistes de la commune avec ceux des villes en jumelage	  			200 000		200 000	400 000
Légende :  administration centrale •  administration communale •  société civile •  secteur privé •  OI/ONG							

	Acteurs	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Total
4) création d'un Centre de Lecture et d'Animation culturelle		1 800 000	300 000	300 000	200 000	200 000	2 800 000
Sous-total 7.2		2 300 000	600 000	800 000	400 000	600 000	4 700 000
Sous-programme 7.3 : Renforcer la capacité des artisans							
1) inventaire des branches d'activités artisanales existantes			500 000				500 000
2) formation et encadrement des artisans inventoriés			2 500 000	1 500 000	1 500 000	1 000 000	6 500 000
3) organisation de foires artisanales				1 000 000	1 000 000	500 000	2 500 000
Sous-total 7.3			3 000 000	2 500 000	2 500 000	1 500 000	9 500 000
Total programme 7		23 800 000	22 100 000	21 800 000	20 400 000	19 600 000	107 700 000
Programme 8 : Développer l'économie locale							
Sous-programme 8.1 : Dynamiser l'entrepreneuriat local							
1) incitation à la création d'entreprises novatrices	 	500 000		500 000		500 000	1 500 000
2) encadrement des jeunes entrepreneurs	 	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	5 000 000
3) promotion des produits locaux	 	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	2 500 000
4) mise en place de fonds d'investissement pour les jeunes entrepreneurs	 	5 000 000	10 000 000	10 000 000	5 000 000	5 000 000	35 000 000
5) mise en place d'usines de transformation des produits agricoles		5 000 000	10 000 000	10 000 000			25 000 000
Sous-total 8.1		12 000 000	21 500 000	22 000 000	6 500 000	7 000 000	69 000 000
Total programme 8		12 000 000	21 500 000	22 000 000	6 500 000	7 000 000	69 000 000
Programme 9 : Développer les PME et les PMI							
Sous-programme 9.1 : Renforcer la promotion des entreprises locales							
1) recensement des PME et actualisation de statistiques par branche d'activités	 	1 500 000					1 500 000
2) réalisation d'une étude sur l'économie locale	 	3 000 000		1 000 000			4 000 000
Sous-total 9.1		4 500 000		1 000 000			5 500 000
Total programme 9		4 500 000		1 000 000			5 500 000
Légende :  administration centrale •  administration communale •  société civile •  secteur privé •  OI/ONG							

	Acteurs	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Total
Programme 10 : Diversifier et améliorer la production agricole, animale et la pêche de la commune							
Sous-programme 10.1 : Améliorer la production de l'élevage caprin et bovin dans la commune							
1) formation des éleveurs	  	1 000 000					1 000 000
2) introduction de races améliorées	  	5 000 000					5 000 000
3) mise en place d'une pharmacie vétérinaire	  	1 000 000					1 000 000
4) formation d'agents vétérinaires	  	5 000 000					5 000 000
Sous-total 10.1		12 000 000					12 000 000
Sous-programme 10.2 : Améliorer la production agricole							
1) mise en place d'un système d'irrigation et entretien	 	20 000 000	20 000 000	15 000 000	5 000 000	5 000 000	65 000 000
2) réalisation d'études sur les filières porteuses	 	6 000 000	5 000 000	2 000 000	1 000 000	1 000 000	15 000 000
3) mise en place d'un encadrement technique et financier aux agriculteurs	  	20 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000	100 000 000
4) réhabilitation et construction des pistes agricoles existantes	  	100 000 000	50 000 000	20 000 000	10 000 000	10 000 000	190 000 000
Sous-total 10.2		146 000 000	95 000 000	57 000 000	36 000 000	36 000 000	370 000 000
Total programme 10		158 000 000	95 000 000	57 000 000	36 000 000	36 000 000	382 000 000
Total volet productif		198 300 000	138 600 000	101 800 000	62 900 000	62 600 000	564 200 000
Volet gouvernance							
Programme 11 : Améliorer le système judiciaire de la commune							
Sous-programme 11.1 : Renforcer le système judiciaire de la commune							
1) augmentation du nombre de tribunaux dans la commune		5 000 000		5 000 000		5 000 000	15 000 000
2) augmentation du nombre de personnel judiciaire de la commune		1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	5 000 000
Légende :  administration centrale •  administration communale •  société civile •  secteur privé •  OI/ONG							

	Acteurs	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Total
3) mise en place de programmes de formation de juges et de greffiers	 	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	2 500 000
4) mise en place d'un tribunal civil dans la commune				10 000 000			10 000 000
Sous-total 11.1		6 500 000	1 500 000	16 500 000	1 500 000	6 500 000	32 500 000
Sous-programme 11.2 : Rendre efficace le service fourni par les bureaux de l'état civil de la commune							
1) mise en place de quatre autres bureaux de l'état civil dans la commune		2 000 000		2 000 000			4 000 000
2) sensibilisation de la population sur la nécessité de faire des actes de naissance	  	250 000	250 000	250 000	250 000	250 000	1 250 000
Sous-total 11.2		2 250 000	250 000	2 250 000	250 000	250 000	5 250 000
Total programme 11		8 750 000	1 750 000	18 750 000	1 750 000	6 750 000	37 750 000
Programme 12 : Améliorer les prestations de l'administration municipale et les actions de coopération							
Sous-programme 12.1 : Identifier et mener avec les communes voisines des actions d'intercommunalité							
1) poursuite du processus de mise en œuvre de l'intercommunalité à l'intérieur du pays	 	3 000 000					3 000 000
2) mise en œuvre des actions identifiées intercommunales	 	7 500 000					7 500 000
Sous-total 12.1		10 500 000					10 500 000
Sous-programme 12.2 : Renforcer la coopération décentralisée							
1) amélioration de la coopération entre la mairie locale et celle de Sainte-Anne	 	2 000 000					2 000 000
2) formation des élus locaux, des cadres territoriaux et du personnel de l'administration municipale	  	3 000 000		1 000 000			4 000 000
Sous-total 12.2		5 000 000		1 000 000			6 000 000
Sous-programme 12.3 : Vulgariser les services fournis par l'administration communale							
1) création d'un organe d'information et de vulgarisation dans la mairie	 	800 000	100 000	100 000	100 000	100 000	1 200 000
Sous-total 12.3		800 000	100 000	100 000	100 000	100 000	1 200 000
Total programme 12		16 300 000	100 000	1 100 000	100 000	100 000	17 700 000
Légende :  administration centrale •  administration communale •  société civile •  secteur privé •  OI/ONG							

	Acteurs	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Total
Programme 13 : Améliorer la collaboration entre les structures d'appui au développement et l'administration municipale							
Sous-programme 13.1 : Renforcer la collaboration entre les institutions d'appui au développement et l'administration municipale							
1) création d'un cadre de concertation entre l'administration municipale et la société civile		1 000 000					1 000 000
Sous-total 13.1		1 000 000					1 000 000
Total programme 13		1 000 000					1 000 000
Programme 14 : Renforcer la collaboration entre les structures déconcentrées de l'état et l'administration municipale							
Sous-programme 14.1 : Améliorer les mécanismes de recouvrement des recettes fiscales							
1) recrutement et formation de nouveaux collecteurs de taxes		200 000	200 000	200 000	200 000	200 000	1 000 000
2) identification des gros contribuables		250 000			250 000		500 000
3) sensibilisation de la population au paiement des redevances fiscales		100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	500 000
Sous-total 14.1		550 000	300 000	300 000	550 000	300 000	2 000 000
Total programme 14		550 000	300 000	300 000	550 000	300 000	2 000 000
Programme 15 : Garantir la sécurité des biens et des personnes dans la commune							
Sous-programme 15.1 : Renforcer les structures de sécurité							
1) construction de 6 sous-commissariats dans les sections communales		6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	30 000 000
2) acquisition de matériels logistiques et équipements de sécurité pour les commissariats		1 000 000	1 000 000	500 000	500 000	500 000	3 500 000
Sous-total 15.1		7 000 000	7 000 000	6 500 000	6 500 000	6 500 000	33 500 000
Total programme 15		7 000 000	7 000 000	6 500 000	6 500 000	6 500 000	33 500 000
Programme 16 : Accroître la participation de toutes les couches de la population au développement de la commune							
Sous-programme 16.1 : Promouvoir la participation au développement de la commune							
1) sensibilisation des femmes dans les activités de développement		500 000		500 000		500 000	1 500 000
Légende :  administration centrale •  administration communale •  société civile •  secteur privé •  OI/ONG							

	Acteurs	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Total
2) implication de la diaspora aux activités de la commune		2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	10 000 000
3) renforcement de l'implication des jeunes au développement de la commune		1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	6 000 000
Sous-total 16.1		3 700 000	3 200 000	3 700 000	3 200 000	3 700 000	17 500 000
Total programme 16		3 700 000	3 200 000	3 700 000	3 200 000	3 700 000	17 500 000
Total volet gouvernance		37 300 000	12 350 000	30 350 000	12 100 000	17 350 000	109 450 000
GRAND TOTAL		312 500 000	218 650 000	216 800 000	144 400 000	152 850 000	1 045 200 000

Légende : administration centrale • administration communale • société civile • secteur privé • OI/ONG



PHOTO 23 - AUGMENTER LE PERSONNEL MÉDICAL DE LA COMMUNE, UN PROJET DE 21 MILLIONS DE GOURDES

4.7.5 Stratégie de financement du PDC

Plusieurs sources seront mises à contribution pour le financement du présent PDC. Entre autres, on peut signaler :

- ✓ le financement par la commune sur la base des recettes fiscales, les recettes issues de l'exploitation des équipements marchands, etc. ;
- ✓ le financement communautaire sous différentes formes : contrepartie ou contributions de la population en tant que bénéficiaires et usagers des infrastructures économiques ou sociocommunautaires à réaliser ;
- ✓ la contribution des ONG, associations de développement, projets nationaux de développement, etc., bref, les organisations de la société civile intervenant dans la commune ;
- ✓ le financement par le budget national à travers les subventions de l'État ;
- ✓ la contribution des Limbéens vivant à l'étranger ;
- ✓ la coopération intercommunale ;
- ✓ le financement par la coopération décentralisée ;
- ✓ le co-financement par des partenaires au développement ;
- ✓ l'emprunt au besoin.

Enfin, il existe également des potentialités de développer des équipements et infrastructures économiques qui pourront être valorisées. Tout ceci permettra de mobiliser la contrepartie de la commune dans la réalisation des différents programmes prévus.

L'étude diagnostique a montré que la commune a développé très peu de relations extérieures dans le passé. Cette situation sera corrigée en mettant à contribution les ONG locales, les services déconcentrés de l'État, les cadres et ressortissants de la commune, afin qu'ils aident à identifier et à négocier des partenariats susceptibles de contribuer à la mise en œuvre des programmes et projets prévus dans le PDC.

Au niveau départemental, la coopération intercommunale sera engagée afin d'identifier et exécuter des projets communs avec les communes voisines telles que Cap-Haïtien, Port Margot, Limonade, Milot, Acul du Nord et Bas-Limbé. Pour cela, la commune développera une stratégie de mobilisation de ressources en direction de chacune des sources de financement citées ci-dessus. Cette stratégie comportera selon les cas des actions de plaidoyer, de *lobbying*, de recherche et négociation de financement, etc.

L'analyse du financement des actions du PDC de la commune de Limbé pour les cinq prochaines années montre qu'il sera nécessaire de mobiliser **1 045 200 000 gourdes**, soit une moyenne annuelle de 209 040 000 gourdes.

Des ressources potentielles existent et sont actuellement sous-exploitées au niveau de la commune. Par ailleurs, la mise en place des infrastructures et services socio-économiques telles l'extension du réseau électrique et celui d'adduction d'eau, ainsi que l'ouverture et l'aménagement des voies d'accès et pistes de desserte prévus dans le PDC donneront un coup de pouce aux activités économiques dans la commune, lesquelles contribueront en retour aux recettes fiscales.



5. DISPOSITIF DE MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT

Le dispositif de mise en œuvre du PDC repose sur la création du Conseil de Développement. Le Conseil de Développement communal (CDC) est le garant de la mise en œuvre du PDC.

COMPOSITION DU CDC

le maire principal de la commune

le secrétaire général de la mairie

6 membres des ASEC

6 coordonnateurs des CASEC

16 représentants des secteurs organisés de la commune

3 notables de la commune

5.1 Mesures de suivi et d'évaluation

Le suivi/évaluation est un ensemble d'outils et de mécanismes internes permettant de prélever et d'analyser les informations essentielles afin de faciliter l'atteinte des objectifs. Les premiers outils de suivi-évaluation sont le cadre logique et le plan d'action. Mais pendant la mise en œuvre, des approches nécessitant un ensemble de mécanismes et d'outils seront élaborées et utilisées tels que le suivi participatif des actions, l'évaluation participative des actions et la gestion de la participation des acteurs dans le suivi-évaluation.

Une évaluation sommaire de la mise en œuvre du PDC sera faite lors de l'élaboration des budgets annuels de la commune. Une évaluation à mi-parcours aura lieu au cours de la troisième année de mise en œuvre et donnera lieu à des ajustements. Ces évaluations seront effectuées par les membres du CDC.

MANDAT DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAL (CDC)

- 1) Il planifie le processus d'élaboration du Plan de Développement communal.
- 2) Il élit son comité exécutif, à l'exception de son président et de son vice-président à moins que ceux-ci désistent.
- 3) Il forme le comité de suivi et d'évaluation.
- 4) Il forme les commissions techniques.
- 5) Il ratifie la nomination des agents de suivi.
- 6) Il reçoit les rapports des différents comités, des commissions techniques et des agents de suivi, les sanctionne et fait les recommandations nécessaires.
- 7) Il se donne un plan d'action annuel et désigne les instances responsables de l'exécution de ces différentes composantes.
- 8) Réuni à l'extraordinaire, il traite des dossiers pour lesquels la convocation est faite.

Le suivi et l'évaluation est un processus cyclique. Ses principaux objectifs sont :

- ✓ corriger les grandes lignes et les stratégies d'intervention, la démarche et le concept du plan à temps, avant qu'il ne soit trop tard ;
- ✓ corriger des erreurs dans la planification (réajustement, nouvelle planification) ;
- ✓ améliorer la performance de mise en œuvre.

Plusieurs préalables sont nécessaires à la mise en place d'un système de suivi/évaluation dont l'existence d'un plan précis et d'indicateurs bien formulés.

5.1.1 Le suivi participatif des actions

Le suivi participatif des actions sera effectué à l'aide de rapports mensuels et trimestriels du Conseil de Développement. Le mécanisme de suivi sera établi en un commun accord entre le Conseil de Développement et l'opérateur prestataire de services.



5.1.2 L'évaluation participative des actions

L'évaluation participative des actions sera adoptée dans le cadre de l'exécution des projets retenus. Ce type d'évaluation facilitera les échanges et le dialogue entre les différentes parties prenantes et favorisera le renforcement de la capacité locale dans la gestion de projets.



Les acteurs et leurs rôles

LES SERVICES
TECHNIQUES
DÉCONCENTRÉS
DE L'ÉTAT

fournir un appui au renforcement des capacités de l'administration municipale, du CDC et d'autres structures impliquées dans la mise en œuvre du PDC

aider à la conception d'un plan de marketing du PDC auprès des bailleurs, de l'administration centrale, de la diaspora, etc.

émettre des avis techniques et de non-objection sur les projets

participer aux réunions sectorielles, et aux planings et évaluations qui sont de leur ressort

suivre le respect des normes techniques et contribuer à la collecte des données statistiques

financer quelques-uns des projets identifiés dans le PDC

LES
ORGANISATIONS
DE LA SOCIÉTÉ
CIVILE

se mobiliser pour apporter leur contribution à la réalisation de certaines actions

éveiller l'attention des populations (bénéficiaires) sur l'importance de suivre les réalisations

collecter et analyser des données de base

faire des prestations de services sur demande

dans le suivi-évaluation

LE CONSEIL DE
DÉVELOPPEMENT
COMMUNAL

La réussite de la mise en œuvre du présent PDC dépend fortement de la mesure dans laquelle règne une bonne gouvernance locale. À cet effet, les élus locaux, notamment le Conseil communal, devront faire preuve d'une volonté politique de mettre en œuvre ce plan.

Il est le principal responsable de l'exécution du PDC. Il cherchera à rassembler tous les acteurs autour de cet enjeu, faire preuve d'un respect mutuel et des engagements pris et d'une transparence dans les décisions et dans la gestion. Il est de ce fait le premier responsable du suivi et de l'évaluation du plan. Le maire principal est aussi le coordonnateur du Conseil de Développement communal.

LES CHAMBRES
D'AGRICULTURE,
LES CELLULES
COMMUNALES
(CC) ET LES
COMMISSIONS
DE LA CHAMBRE
DE COMMERCE,
D'INDUSTRIE
ET DES
PROFESSIONS
DU NORD
(CCIPN)

défendre les
intérêts des
producteurs

assurer la
formation
technique des
producteurs

aider à l'iden-
tification de
financement
pour les
activités
productives
du PDC

LES
BÉNÉFICIAIRES
/LA POPULATION

La population est concernée par la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du PDC.

participer dans la mise en œuvre des actions du PDC et contribuer au suivi (individuellement ou par l'intermédiaire de leurs représentants) de son exécution

informer les membres du CDC ou le maire des éventuels écarts

faire du *lobbying* auprès des autorités locales et nationales pour le marketing et la réalisation du plan

6. CONCLUSION

L'élaboration du Plan de Développement de la commune de Limbé a suscité la prise de conscience des populations par rapport aux défis majeurs, aux contraintes et aux dangers qu'elles confrontent. Cette prise de conscience a fait ressortir la vision de la commune qui s'articule autour six points clés.

- 🔑 vitrine écotouristique;
- 🔑 infrastructures modernes;
- 🔑 économie florissante et compétitive;
- 🔑 environnement protégé;
- 🔑 unité, stabilité et bonne gouvernance;
- 🔑 droits fondamentaux de la personne humaine.

Par ailleurs, pour atteindre cette vision, la population limbéenne a repéré cinq grandes orientations stratégiques au processus de développement économique et social de la commune, à savoir :

- 1) la construction d'un environnement protégé;
- 2) l'amélioration de la qualité de l'enseignement et de la santé;
- 3) l'appui aux activités touristiques et commerciales;
- 4) l'augmentation du revenu des systèmes de production locale (agriculture, mines et carrières);
- 5) le renforcement des capacités techniques et organisationnelles de l'administration municipale.

Le plan d'action proposé dans ce document s'organise autour de 16 objectifs spécifiques et de 45 résultats bien identifiés. Les secteurs de production sont très porteurs d'espoir, mais nécessitent des actions de formation, d'appui technique et de stratégies d'accompagnement. Ces actions, qui s'étendent sur le court et moyen terme, visent le développement de la commune conformément aux aspirations de la population et aux différents acteurs locaux.

Les actions programmées dans le PDC doivent être suivies et évaluées périodiquement en vue de s'assurer de l'efficacité de tous les acteurs de sa mise en œuvre. Au-delà de toutes les potentialités naturelles et des facteurs exogènes susceptibles d'impulser le développement, les richesses les plus importantes dont peut disposer Limbé demeurent ses ressources humaines. C'est dire que la commune de Limbé devra compter avant tout sur ses fils et filles pour se construire.

Cependant, conscients du rôle de chaque acteur dans l'amorce d'un véritable décollage économique et d'une croissance soutenue de la commune, la population de Limbé lance un appel pressant à tous pour que soient prises en compte ses nobles ambitions économiques et sociales résumées dans le présent document. Elle demeure convaincue que la réalisation des objectifs visés exige de chacun une détermination et une volonté affirmées de faire de la commune une terre de prospérité qui offre à tous les opportunités de bien-être et d'épanouissement.

Toutefois, certaines situations peuvent constituer des dangers ou des risques dans la mise en œuvre efficiente du PDC. En dépit de tout, la commune doit être, **d'ici 2035, une vitrine écotouristique, dotée d'infrastructures modernes ayant une économie florissante et compétitive dans un environnement protégé avec une société axée sur l'unité, la stabilité et la bonne gouvernance, tout en respectant les droits fondamentaux de la personne humaine.**

**VOILÀ LE DÉFI
QUE NOUS DEVONS TOUS
RELEVER.**

En vue d'aider à relever les défis et surmonter les obstacles qui pourraient survenir, il est recommandé d'organiser chaque année une journée de concertation des différents acteurs pour présenter le plan d'actions annuel de la commune et les résultats de l'année précédente.

BIBLIOGRAPHIE

- ◆ *Atlas censitaire d'Haïti*, IHSI, 2007
- ◆ *Base de données*, CNIGS, 2009
- ◆ *Carte de la Pauvreté*, MPCE, 2004
- ◆ *Document de Stratégie nationale pour la Croissance et pour la Réduction de la Pauvreté* (DSNCRP), version définitive 2008-2010, MPCE/MEF
- ◆ *Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (2005)*, IHSI, 2007
- ◆ *Manuel d'Agronomie tropicale appliquée à l'agriculture haïtienne*, FAMV, GRET sous la direction de Didier Pillot à la demande du Ministère français de la Coopération et du Développement, 1990
- ◆ *Méthodologie de planification participative*, Myrta PIERRE EUSTACHE, USAID-LOKAL
- ◆ *Rapport final Enquête EMMUS IV*, MSPP/IHE/Macro International INC., 2005-2006
- ◆ *Révision du Plan directeur du Tourisme du département du Nord*, Ministère du Tourisme, mai 2007



A photograph of a pond with lily pads and a reflection of a cloudy sky. The text 'Annexes' is overlaid on the right side of the image.

A n n e x e s

ANNEXE 1 - TENDANCES MAJEURES DU DIAGNOSTIC PARTICIPATIF

TABLEAU 4 - TENDANCES MAJEURES RÉSULTANT DU DIAGNOSTIC PARTICIPATIF

 Forces	 Faiblesses	Opportunités 	Menaces 
Volet social et environnemental			
existence de 15 captages d'eau au niveau de la commune, 1 dans la 1 ^{re} section, 2 dans la 2 ^e , 10 dans la 3 ^e , 1 dans la 4 ^e , 2 dans la 5 ^e	dépôt sauvage (ordures, immondices, déchets) de la mairie et du MTPTC situé au bord de la rivière (4 ^e section)	programme de formation sur l'utilisation de l'eau organisé par le FAES et la CAMEP	pollution des nappes phréatiques et contamination de l'eau des sources, rivières, ravines et produits agricoles
existence de 39 rues au niveau de la commune	absence de service d'urbanisme dans la commune	existence d'un projet d'aménagement dans la commune	catastrophes naturelles
existence de ressources humaines qualifiées dans le secteur environnemental	absence de politique environnementale	existence d'un programme de conservation de sols et de reboisement	mauvaises pratiques agricoles, pêche dans la rivière et élevage libre
existence de différents niveaux dans l'enseignement (primaire secondaire, professionnel et universitaire)	absence d'écoles secondaires au niveau des 6 sections	existence d'un programme de recyclage pour les professeurs	délinquance juvénile
existence de 2 hôpitaux, 3 dispensaires, 1 bureau de la Croix-Rouge, 3 laboratoires, 13 pharmacies, 5 cliniques	absence d'institutions sanitaires au niveau de quelques sections (2 ^e , 4 ^e , 6 ^e sections)	existence d'un programme de vaccination de la population au niveau de la commune	VIH/SIDA et IST au niveau de la commune
existence d'un réseau électrique dans la commune venant du Cap-Haïtien (centre-ville, 1 ^{re} et 3 ^e section)	absence de réseau électrique au niveau des 2 ^e , 4 ^e , 5 ^e et 6 ^e sections	existence d'un projet d'extension de réseau électrique au niveau de la commune	obscurité
Volet productif			
existence de diverses zones agro-écologiques dans la commune (plaines fertiles, mornes, bas-fonds, marécages)	absence de système d'irrigation dans la commune	partenariat avec des ONG	variation de la période pluvieuse (sécheresse)

**Forces****Faiblesses****Opportunités****Menaces**

existence en quantité de produits agricoles et de fruits divers (manioc, banane, arbre véritable, igname, banane, etc.)

absence d'unités de transformation (igname, manioc, banane, maïs, canne) des produits agricoles et des fruits

partenariat entre organisation des planteurs et les ONG

déboisement dans la commune

existence de 6 marchés, 30 magasins et 3 marchés de bétail

mauvais état des routes

marchés de proximité (Cap-Haïtien, Port Margot, Plaisance, Acul du Nord, Bas-Limbé)

insécurité dans le transport des marchandises

existence de plusieurs sites touristiques et pèlerinages (fort La Crête Rouge, musée Guayaba, Roche-à-Leine)

absence d'investisseurs privés dans le secteur touristique

tourisme local et tourisme international

chômage

existence de plusieurs mines de grande valeur au niveau des 2^e, 4^e, 5^e et 6^e sections

exploitation des mines et carrières dans de mauvaises conditions

présence de compagnies locales et étrangères (Sainte-Geneviève, Haïti Goal, Aricana, Iramen)

pollution de l'air et contamination dans la rivière

conditions favorables à l'élevage de plusieurs types d'animaux

insuffisance de fourrage pour les bétails dans la commune

projet de distribution de races d'animaux améliorées

conflit entre les agriculteurs et les éleveurs

Volet gouvernance

existence de bureaux de l'État

insatisfaction des employés sur leur salaire

programme de construction du complexe administratif

grèves dans les bureaux de l'État

existence de différentes sources de recettes

manque de transparence dans la collecte des taxes

programme de formation pour élargir l'assiette fiscale

corruption

existence de 4 juges de paix

lenteur administrative

formation pour le personnel des 2 tribunaux de paix

violation des droits humains

présence de la police et de commissariat

insuffisance de policiers dans la commune

programme de réhabilitation du commissariat avec le support de la MINUSTAH

augmentation des actes de banditisme

dynamisme du conseil municipal

absence de loi-cadre sur la coopération décentralisée

jumelage avec le conseil municipal de Sainte-Anne de la Martinique

découragement et abandon des coopérants

expérience de gestion de projets du Conseil municipal

inexpérience du Conseil municipal dans la gestion des projets d'envergure

partenariat avec les institutions (OXFAM, MINUSTAH, ACDI, FAO)

doutes des bailleurs de fonds sur la capacité du Conseil municipal

ANNEXE 2 - MATRICES D'ORIENTATION STRATÉGIQUE POUR LE VOLET SOCIAL, PRODUCTIF

Les matrices ont été réalisées à partir des atouts/forces, contraintes/faiblesses, opportunités et menaces majeures de la commune. Elles permettent d'analyser les facteurs favorables et contraignants internes et externes par rapport à la réalisation des objectifs stratégiques fixés. Pour cette analyse, les six atouts, contraintes, opportunités, menaces significatifs pour chaque grand secteur de Limbé sont croisés dans une matrice d'orientation stratégique (MOS). Les croisements qui n'ont pas de conséquences sont équivalents à zéro. Des points, sur une échelle de 1 à 10, sont alors affectés aux autres croisements selon leur degré de pertinence. Ensuite, des totaux sont faits sur les colonnes et sur les lignes. Les plus grands totaux obtenus sur les lignes permettent de formuler les orientations internes tandis que ceux des colonnes aboutissent à la formulation des orientations externes. Les orientations stratégiques externes sont formulées à partir des menaces/opportunités, alors que les orientations internes sont formulées à partir des atouts/contraintes.



Ainsi :

- la ligne ayant rassemblé 38 points de la matrice du volet social et environnemental permet de formuler l'orientation stratégique interne N° 1, construction d'un environnement protégé;
- la ligne totalisant 33 points de la matrice du volet social permet de formuler l'orientation stratégique interne N° 2, amélioration de la qualité de l'enseignement et de la santé;
- la colonne ayant rassemblé 63 points de la matrice du volet productif permet de formuler l'orientation stratégique externe N° 3, appui aux activités touristiques et commerciales;
- la colonne ayant rassemblé 28 points de la matrice du volet productif permet de formuler l'orientation stratégique externe N° 4, augmentation du revenu des systèmes de production locale;
- la ligne ayant rassemblé 49 points de la matrice du volet gouvernance permet de formuler l'orientation stratégique interne N° 5, renforcement des capacités techniques et organisationnelles de l'administration municipale.



ET GOUVERNANCE

VOLET SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

Le résultat de la notation des intersections entre les atouts et les opportunités est de 114. On en déduit que la commune dispose au point de vue social plus d'atouts à exploiter que d'opportunités à saisir pour relever les défis auxquels fait face la population limbéenne.

Le rapport entre faiblesses/contraintes et opportunités donne 70 points. Ce résultat traduit l'importance des opportunités à s'emparer au plus vite pour éliminer les facteurs de blocage à l'amélioration des conditions de vie de la population. Quant au croisement de menaces et atouts, après calcul, on obtient 50, ce qui signifie que les atouts sont plus ou moins importants pour réduire les menaces. En définitive, le rapport contraintes et menaces totalisant 55 points implique que l'élimination de ces contraintes aboutira à une diminution considérable des impacts/conséquences des menaces.

VOLET PRODUCTIF

La somme des atouts par rapport aux opportunités totalise 143 points, ce qui traduit le niveau de potentialités dont dispose la commune qui lui permettent de saisir au mieux les opportunités offertes. Donc, profiter des opportunités, il y a plus d'atouts à exploiter. Le croisement des faiblesses aux opportunités et aux menaces aboutit, d'une part, à 99 points, et d'autre part, à 23 points. Cette notation implique qu'en saisissant les opportunités, il y a plus de contraintes à éliminer que de menaces à réduire. Enfin,

Le croisement des atouts aux menaces totalisant 32 montre qu'en profitant au mieux des opportunités, les atouts sont beaucoup plus importants à exploiter que les menaces à réduire.



VOLET GOUVERNANCE

D'une part, la lecture verticale de cette matrice aboutissant à 168 points (croisement des atouts et des opportunités) et 72 points (contraintes et opportunités) démontre qu'il y a plus d'atouts à utiliser que de faiblesses à éliminer pour saisir les opportunités. D'autre part, 60 points (croisement entre atouts et menaces) et 49 (croisement entre contraintes et menaces), on en déduit que, pour réduire les menaces, il y a plus d'atouts à exploiter que de contraintes à éliminer.

Quant à la lecture horizontale, la notation des atouts par rapport aux opportunités et aux menaces montre qu'en exploitant les atouts dont dispose la commune, il y a plus d'opportunités (168 points) à saisir que de menaces (60 points) à réduire ; enfin, du rapport entre contraintes et opportunités (72 points), et entre contraintes et menaces (49 points), on en conclut qu'il y a plus d'opportunités à saisir que de menaces à réduire si on élimine les contraintes qui rongent la commune.



TABEAU 5 - MATRICE D'ORIENTATION STRATÉGIQUE (MOS) SECTEUR SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

Facteurs externes		OPPORTUNITÉS						
		existence d'un programme de formation sur l'utilisation de l'eau	existence d'un projet d'aménagement de la commune	existence d'un programme de conservation de sols et de reboisement	existence d'un programme de recyclage pour les professeurs	existence d'un programme de vaccination	existence d'un projet d'extension du réseau électrique	
MOS (1-10)	Facteurs internes							
		Atouts	existence de 15 captages d'eau	10	2	4	0	0
existence de plusieurs rues	0		9	3	0	0	6	
existence de ressources humaines qualifiées dans l'environnement	6		6	10	0	0	2	
existence de différents niveaux dans l'enseignement	1		2	2	10	2	2	
existence d'infrastructures sanitaires	6		0	0	0	10	2	
existence d'un réseau électrique venant du Cap	0		6	0	0	3	10	
								114
								70
Contraintes	dépôt sauvage de la mairie et du MTPTC situé au bord de la rivière	0	0	0	0	0	0	
	absence de service d'urbanisme	5	7	2	0	0	5	
	absence de politique environnementale	3	2	6	0	1	2	
	absence d'écoles secondaires au niveau des sections	0	0	2	8	2	3	
	absence d'institutions sanitaires au niveau des sections (2 ^e , 4 ^e et 6 ^e)	3	0	0	0	7	2	
	absence de réseau électrique au niveau des sections	0	6	0	1	3	0	
Total		34	40	29	19	28	34	

M E N A C E S							
	pollution des nappes phréatiques et contamination de l'eau des sources, rivières, ravines et produits agricoles	risques et désastres	mauvaises pratiques agricoles, pêche dans la rivière et élevage libre	délinquance juvénile	VIH sida et IST au niveau de la commune	obscurité	Total
	6	0	0	0	0	0	22
	0	0	0	0	0	0	18
	4	4	6	0	0	0	38
	1	2	4	3	4	0	33
	2	0	0	1	4	0	25
	0	0	0	2	1	6	28
50							
55							
	4	0	0	0	0	0	4
	4	5	0	0	0	3	31
	5	5	6	0	0	0	30
	0	0	0	5	1	0	21
	2	0	0	2	4	0	20
	0	0	0	2	1	6	19
	28	16	16	15	15	15	289

TABEAU 6 - MATRICE D'ORIENTATION STRATÉGIQUE (MOS) SECTEUR PRODUCTIF

Facteurs externes MOS (1-10) Facteurs internes		OPPORTUNITÉS						
		programme d'intensification agricole	partenariat entre les organisations des planteurs et les ONG	marchés de proximité	tourisme local et international	présence de compagnies locales et étrangères pour l'exploitation des mines et carrières	projet de distribution de races d'animaux améliorées	
Atouts	existence de diverses zones agro-écologiques	9	10	8	4	0	6	143 99
	existence en quantité de produits agricoles et de fruits divers	10	7	10	3	0	5	
	existence de 6 marchés, 30 magasins et 3 marchés de bétail	1	2	6	3	2	5	
	existence de plusieurs sites touristiques et de pèlerinage	0	0	3	10	1	0	
	existence de plusieurs mines de grande valeur au niveau de la 2 ^e , 4 ^e , 5 ^e et 6 ^e section	0	0	1	5	10	0	
	commune favorable à l'élevage de plusieurs types d'animaux	2	3	6	1	0	10	
Contraintes	absence de système d'irrigation	8	7	7	2	0	4	143 99
	absence d'unités de transformation des produits agricoles et des fruits	7	6	7	1	0	0	
	mauvais état de la route	5	1	7	8	0	1	
	absence d'investisseurs privés dans le secteur touristique	0	0	2	8	1	0	
	exploitation des mines (or, pétrole, cuivre) et carrières dans de mauvaises conditions	0	0	2	1	1	0	
	insuffisance de fourrage pour le bétail	0	2	4	0	0	7	
Total		42	38	63	46	15	38	

MENACES

	variation de la période pluvieuse (sécheresse)	déboisement dans la commune	insécurité dans le transport des marchandises	chômage	pollution de l'air et contamination dans la rivière	conflit entre les agriculteurs et les éleveurs	Total
	0	2	0	3	0	0	42
	0	2	0	3	0	1	41
	0	0	0	4	0	0	23
	0	0	0	4	0	1	19
	0	0	0	6	0	0	22
	0	0	0	3	0	3	28
32							
23							
	4	0	0	0	0	0	32
	0	2	0	0	0	0	23
	0	0	5	5	0	0	32
	0	1	0	0	0	0	12
	0	0	0	0	1	0	5
	0	0	0	0	0	5	18
	4	7	5	28	1	10	297

TABEAU 7 - MATRICE D'ORIENTATION STRATÉGIQUE (MOS) GOUVERNANCE

Facteurs externes MOS (1-10) Facteurs internes		OPPORTUNITÉS					partenariat des ONG	
		programme de construction du complexe administratif	programme de formation pour élargir l'assiette fiscale	formation pour le personnel des 2 tribunaux de paix	programme de réhabilitation du commissariat (support MINUSTAH et les notables)	jumelage avec le Conseil municipal de Sainte- Anne de la Martinique		
Atouts	existence de bureaux de l'État	10	8	6	4	5	6	168 72
	existence de différentes sources de recettes	7	6	2	5	2	6	
	existence de 4 juges de paix	2	2	10	3	0	2	
	présence de la police et de commissariat	2	2	1	10	0	2	
	dynamisme du conseil municipal	6	6	2	4	10	7	
	expérience de gestion de projets du Conseil municipal	7	2	1	6	5	9	
Contraintes	insatisfaction des employés sur leur salaire	0	2	0	0	0	0	168 72
	manque de principes administratifs dans la collecte des taxes	4	5	0	2	0	4	
	lenteur administrative	0	2	2	0	0	2	
	manque de policiers dans la commune	0	0	0	7	0	2	
	absence de loi-cadre sur la coopération décentralisée	2	3	0	0	8	4	
	inexpérience du Conseil municipal dans la gestion de projet d'envergure	6	1	0	3	5	8	
Total		46	39	24	44	35	52	

M E N A C E S

	grèves dans les bureaux de l'État	corruption	violation des droits de l'homme	augmentation des actes de banditisme	découragement et abandon des coopérants	doutes des bailleurs de fonds sur la capacité du Conseil municipal	Total
	0	2	3	3	2	4	53
	2	0	0	0	2	1	33
	0	3	2	2	0	0	26
	0	1	3	6	0	0	27
	1	1	0	2	5	5	49
	0	1	0	0	3	6	40
60							
49							
	5	6	0	0	0	0	13
	0	5	2	4	1	1	28
	0	2	3	1	0	0	12
	0	1	1	4	0	0	15
	0	0	0	0	5	1	23
	0	0	0	0	2	5	30
	8	22	14	22	20	13	349



© tous droits réservés
Mise en page et graphisme :
Mireia Porta i Arnau
mireiaporta@acett.org
juillet 2010

